



*De Michel Ponce*  
 Cette cérémonie annuelle dans laquelle l'Empereur de la  
 Chine conduit la Charrue, est un honneur, qu'on rend  
 dans cet empire le plus florissant de la terre, au pr-  
 mier de tous les arts et le respect qu'on doit dans  
 tous les pays et dans tous les siècles aux Agricult-  
 urs, sans lesquels il n'y a ni société, ni véritable richesse.

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*The Quebec Magazine  
/ Le Magasin de  
Québec*

Page blanche

THE  
QUEBEC MAGAZINE,

OR USEFUL AND ENTERTAINING REPOSITORY OF

SCIENCE, MORALS, HISTORY, POLITICS, &c.

PARTICULARLY ADAPTED FOR THE USE OF BRITISH AMERICA,

BY A SOCIETY OF GENTLEMEN IN QUEBEC.

LE

MAGASIN DE QUEBEC,

OU RECEUIL UTILE ET AMUSANT DE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, POLITIQUE, &c. &c.

PARTICULIÈREMENT ADAPTE' A L'USAGE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

VOL. III.—From August 1793, to February 1794.



RES  
AE  
168  
N. 3  
15

A Québec: pour John Neilson, Imprimeur et Libraire.

M. DCC. XCIII.



THE  
GUESS MAGAZINE

GUESS

R



*Contents.—Matières.*

PROSE.		page.
1. On Compulsory Laws respecting Marriage,	-	1
2. Aperçu des Loix de Solon,	-	3
3. Ceremonies on crossing the Equinoctial Line,	-	6
4. Evénemens remarquables du tems présent,	-	8
5. Introduction of a Resident Protestant Episcopacy into America,	-	12
6. Antipathie pour un Chat, &c.	-	14
7. Account of Morocco, and manners of the Arabs of the Desert,	-	16
8. Lettre de M. L'Evêque de Leon,	-	20
9. New Plants from Otaheite, &c.	-	26
10. Observation sur la formation des Animaux,	-	27
11. State Papers respecting Poland,	-	30
12. Anecdotes de Pierre I. Empereur de Russie,	-	32
13. ——— of Maria Theresa, and the King of Prussia,	-	33
14. Univeriel Polonois,—Polish Universal,	-	35
15. Falls of Montmerenci (with an Engraving.)	-	38

## POETRY.

Ode for his Majesty's Birth-Day.	-	ib.
----------------------------------	---	-----

## CHRONICLE.

Official declared neutrality of Sweden,	-	40
Parliamentary Reform,	-	42
Observation on ditto,	-	48
Prosecution for Treasonable Words,	-	50
Proceedings in the National Convention of France,	-	52
Disorders at Paris,	-	54
Address of the President of the Convention to the French Nation.	-	56

## PROVINCIAL REGISTER.

Marriages,	-	58
Arrivals in the Port of Quebec,	-	60
Morts et Naissances à Québec,	-	ib.
State of Barometer & Thermometer (behind title page.)	-	

*State of the Barometer in inches and decimals, and of  
Farenheit's Thermometer, at Quebec, for the Month  
of August 1793.*

*Etat du Barometreen pouces et decimes & du Thermom. de Farenheit en Août.*

<i>Days.</i>	<i>Barometr. IX.</i>	<i>IX. Thermom. III.</i>	<i>Winds. IX.</i>	<i>Weather.</i>
1	29.85	60	74	N.W. clear.
2	29.85	70	74	N.W. ditto.
3	29.85	65	75	W. rain.
S 4	29.85	70	65	W. cloudy.
5	29.85	65	66	E. clear.
6	29.9	63	68	E. cloudy.
7	29.92	67	76	W. clear.
8	29.97	70	83	W. ditto.
9	29.93	64	68	S.E. rain.
10	29.93	68	71	E. cloudy.
S 11	29.8	67	73	E. rain.
12	29.87	67	77	E. ditto.
13	29.87	71	81	S. clear.
14	29.87	75	82	E. showers.
15	30.04	65	73	W. clear.
16	30.1	72	77	W. ditto.
17	30.—	67	81	S.W. ditto.
S 18	29.8	65	74	W. ditto.
19	29.95	64	73	W. ditto.
20	29.95	65	71	W. ditto.
21	30.08	65	79	W. ditto.
22	30.1	72	82	W. ditto.
23	30.	75	77	W. cloudy. p. m. rain.
24	30.04	72	77	W. fine.
S 25	30.27	63	73	W. ditto.
26	30.27	63	76	N.W. ditto.
27	30.27	67	76	W. ditto.
28	30.26	68	71	W. cloudy. p. m. rain.
29	30.22	70	75	W. clear.
30	30.22	69	76	W. fine.
31	29.88	72	78	W. cloudy.

N. B. *The Barometer and winds observed at 9 o'clock in the morning;  
The Thermometer at 9 in the morning and three in the afternoon.*

N. B. *Le Barometre et les vents ont été observés à 9 heures du matin.  
Le Thermometre à 9 heures du matin et 3 heures après midi.*



---

---

THE  
QUEBEC MAGAZINE

---

---

FOR AUGUST 1793.

---

---



*On Compulsory Laws respecting Marriage.*

Wealth and power what are you worth,  
To pleasure if you give not birth?

---

HEAVEN bestowed upon man the finer feelings of the soul, with a view to augment his happiness, and to render his situation in life the more pleasant: yet in consequence of those erroneous notions which refinements in society engender, these very feelings are the cause of the greatest distresses to which human nature is subjected. To such a weak and fallible creature as man, the sympathetic endearments, arising from reciprocal affections are necessary, before his mind can experience the highest degree of gratification of which it is susceptible. In times of distress he seeks for some sympathetic bosom, that shall take pleasure in administering the balm of comfort; and when the heart exults with joy, it feels a dreary want, until it can find some one who will participate with him in that peculiar bliss. Every emotion of the heart proves that man was not made to be alone; and that if ever he hopes to attain to happiness, it can never be found in solitude, far less in the company of those whose dispositions, desires, and modes of thinking, are not of a nature congenial to his own.

These are truths that will readily be admitted by every one who is young and unbackneyed in the ways of men; but as age approaches, these sympathetic affections seem to subside; the pleasures of social intercourse diminish; and the love of wealth and power acquire dominion in their stead. Aged persons in general, greedy of power, and callous in the impulses of kindness, imagine that wealth and grandeur alone are sufficient to gratify every desire of the soul. Forgetting their own rule for judging while young, they wish to deprive others of the same privilege they valued once so highly themselves; and thus are led to dictate with the most inflexible authority to their children as to the choice of a companion for life; the most momentous transaction in which any man can ever be engaged.

Nor is this propensity confined to one country, or to one set of people

on the globe; but it extends its influence, in a greater or lesser degree, to all nations that can assume to themselves the proud name of *civilized*. Among such people, laws have ever been contrived, which, by a stern inflexibility, overpower the voice of nature, and make man submit to her imperious decrees. The following affecting story evinces the truth of these remarks—would to God it were in the regions of despotism alone that such transactions were to be found. But in despotic and in free governments, the same cruel principle will be found to prevail. Even in Britain, which boasts of the happiness her people are permitted to enjoy, the same law in this respect prevails, as in that despotic state, where the transaction I am about to relate, took place. What follows is a literal translation of a letter from Rome, which appeared as an article of intelligence in the *Mercurio de Espana* for the month of December, 1786.

“ In this capital (Rome) we have just now witnessed an event, which has drawn tears from every body here. It is five years since a young gentleman of the family Amedei, married an amiable and virtuous young woman he loved, but whose birth was not equal to his. At the end of one year, they had a daughter as the fruit of their love; but this tender union was in a short time, cruelly disturbed by the parents and relations of the gentleman, who exclaimed against his Marriage as clandestine, and obtained against the unhappy young man an order of the Pope, by virtue of which, they tore him from the arms of his spouse, and conducted him a prisoner to the castle of St. Angelo. A process was immediately instituted for annulling the marriage. The gentleman tried every means possible to prove that his marriage was valid, and to make it be ratified: his wife also went with her daughter in her arms, and threw herself at the feet of her judges; but in vain. A sentence was at last pronounced, annulling the marriage, obliging the mother, that inconsolable wife, to write to her husband with her own hand, the fatal news of their eternal separation. Oppressed with the most cruel despair, she thus wrote to him: “ I find myself under the cruel necessity of renouncing those sweet and sacred bands, which till now have held our hearts firmly united: but I resign myself with less repugnance, from the consideration that it will be the means of terminating that long and cruel captivity which you have suffered for my sake. Live free, dear husband, (this alas! is the last time that my lips will pronounce so sweet a name): O live! take comfort; and if it be possible, live *happy* far from me. Since you love the mother, remember the daughter which she has given to you, and take care of her when you know that I no longer exist; for the grief which this separation causes to me is so bitter, so penetrating, and absorbs in such a manner the faculties of my soul, that I want strength to resist it. Very soon I shall cease to live; may my death satiate the inhumanity of our cruel persecutors! God bless you!—Farewell!—Farewell!—forever!” Four days afterwards, that unhappy and tender wife died in horrible convulsions: and her death set the gentleman at liberty, whose despair has not yet been calmed.

*Apperçu des Loix que Solon donna à Athenes, lorsque cet état se forma en république.*

CE fut sous les enfans de Codrus que la royauté fut abolie à Athenes : des gouverneurs y furent établis sous le nom d'Archontes. Ils étoient les premiers magistrats de la république, et devoient gouverner l'état selon les loix reçues. D'abord, ils furent perpétuels; Medon fut le premier revêtu de cette dignité. Dans la suite, et après la mort d'Aleméon, le peuple créa neuf Archontes, et réduisit à dix ans leur autorité; mais, peu de tems après, leur pouvoir fut limité à un an. Le premier s'appeloit Archonte Eponyme, et l'on désignoit l'année par son nom. Par exemple, sous tel Archonte s'est donnée telle bataille. Le second s'appeloit Roi; le troisième, Polémarque; les six autres, Thesmothetes.

Une puissance si limitée ne put contenir des esprits si remuans. Comme on n'avoit point encore des loix écrites, on ne s'accordoit ni sur la religion, ni sur le gouvernement; et les Athéniens passèrent ainsi plusieurs années au milieu des factions et des discussions. Cylon en profita et s'empara de la citadelle; mais les compagnons de sa révolte, que la faim contraignit d'en sortir, furent mis à mort. Les Athéniens voulurent mettre fin à ces troubles: ils avoient compris que la vraie liberté consistoit à dépendre de la justice et de la raison. Ils jetterent les yeux sur Dracon, un des Archontes: c'étoit un citoyen rempli de vertu, mais stoicien dans la pratique: il étoit inhumain à force d'être sévère. Il fut choisi pour dicter des loix aux Athéniens; mais, en voulant arrêter la licence des esprits, il donna dans une extrémité opposée: ses loix punissoient des mort la moindre faute, ne fut-ce que d'être convaincu de vivre dans l'oisiveté: ce qui fit dire qu'elles avoient été écrites, non avec de l'encre, mais avec du sang. Leur extrême rigueur eut le sort des choses violentes, et les rendit impraticables.

Il s'élevoit alors un homme digne de donner des loix sages aux Athéniens: c'étoit le fameux Solon, originaire de Salamine. Peu de tems auparavant, il avoit remis cette île sous la domination des Athéniens, en y introduisant des jeunes gens déguisés en femmes. Cet exploit l'avoit mis en réputation: sa probité, sa sagesse, sa science dans le gouvernement politique, et sur-tout sa douceur, lui avoient concilié l'estime de tous les citoyens. On le choisit pour mettre le calme dans Athenes; on le nomma Archonte extraordinaire; on lui donna un plein pouvoir de mettre toute la réforme qu'il jugeroit à propos dans le gouvernement. Le pouvoir souverain, dont il fut revêtu, étoit capable de le mener au trône; mais il n'en fut jamais tenté. L'esprit de ses loix fut de mêler la force avec la justice.

10. Il n'osa proposer l'égalité des biens, de peur de révolter les riches: il prit un milieu; il déclara quittes tous les débiteurs, et par-là il tira de l'esclavage tous les citoyens, que les dettes qu'ils avoient contractées avoient forcé de se vendre. Pour dédommager les riches, il leur destina les dignités et les emplois; mais il accorda à chaque particulier le droit de suffrage dans les assemblées générales; il donna à tout citoyen le droit d'interjeter appel, et soumit au peuple les causes les plus importantes. Mais, pour prévenir l'abus que la multitude pouvoit faire de cette loi, il établit un conseil de quatre cents hommes, cent de chaque tribu, chargés d'examiner les affaires, avant que de les proposer à l'assemblée du peuple, à la trop grande puissance duquel il voulut donner un frein, par l'autorité de l'areopage et de

de ce conseil des quatre cents. Ces juges devoient être âgés de trente ans, et choisis au sort, On s'informoit auparavant de leurs mœurs ; on leur faisoit prêter serment, et ils evoient des honoraires réglés. Tous les citoyens pouvoient être reçus au nombre des juges : ils avoient un président, que chaque tribu fournissoit, selon son rang. Les sénateurs, avant que de s'assembler, offroient un sacrifice à Jupiter et à Mercure. L'affaire dont il s'agissoit étoit proposée par le président ; chacun opinoit en son rang, et toujours debout. Après qu'on avoit formé un avis, il étoit mis par écrit et lu à haute voix ; pour lors chacun donnoit son suffrage par scrutin. Si le nombre des fèves blanches l'emportoit, l'avis passoit, autrement il étoit rejeté : on le portoit ensuite à l'assemblée du peuple. S'il y étoit reçu et approuvé, il avoit force de loi, sinon il n'avoit d'autorité que pour un an. Ce conseil décidoit des matieres les plus importantes, telles que celles de la guerre, de la paix, des finances, de la marine et de tout ce qui avoit rapport au gouvernement. La principale fin de Solon étoit détablir l'équilibre entre les différens corps de l'état. Il savoit que la démocratie convenoit au génie des Athéniens, qui ne se feroient pas accommodés de loix trop sévères : ainsi il leur donna les meilleures qu'ils pouvoient recevoir.

2<sup>o</sup>. Il distribua en trois classes les charges et les magistratures, selon la différence des biens de chaque particulier, mais ceux qui n'y furent point admis, eurent droit d'opiner dans les assemblées, et pouvoient appeler devant le peuple des tous les jugemens des magistrats.

3<sup>o</sup>. Il rétablit l'autorité de l'aréopagne : ce tribunal étoit regardé comme le plus ancien de la nation. Solon voulut que les seuls Archontes, sortis de charge, en fussent les sénateurs. Aussi étoient-ils regardés avec la plus grande considération, à cause de leur réputation pour la probité et l'équité. Il confia à ces juges le manient des deniers publics, l'inspection sur l'éducation de la jeunesse. Il voulut qu'ils prissent connoissance de ceux qui menotent une vie oisive, et qu'ils les punissent, afin que tous les citoyens fussent occupés, et que les arts fleurissent. Ils connoissoient encore des matieres de religion, et de la punition de ceux qui l'attaquoient : ils délibéroient sur la consécration des nouvelles divinités, la construction des temples et des autels. Ils n'entroient dans la connoissance des autres affaires que quand l'état, se trouvant en quelque grand danger, avoit recours à la sagesse de leurs conseils.

On n'y tenoit les assemblées que pendant la nuit et dans un lieu découvert. Les orateurs n'y pouvoient faire usage des figures de l'éloquence, et ils devoient se renfermer dans leur cause.

Pour empêcher que le mariage ne devint un commerce d'intérêt, il abolit les dots à l'égard des filles qui n'étoient pas uniques. Il permit à tout citoyen, sans enfans, de disposer de ses biens, en mourant, en faveur de qui il voudroit.

Ceux qui ne prenoient aucun parti dans les différens publics, étoient déclarés infâmes et bannis pour toujours, et cela afin d'empêcher que les riches ne fussent indifférens aux maux de la république.

Puisque nous venons de parler des assemblées du peuple, c'est ici le lieu d'en donner quelque idée.

Les assemblées ordinaires du peuple se tenoient à certain jours fixes ; mais le lieu de l'assemblée ne l'étoit point : tous les citoyens avoient droit de suffrage, et étoient obligés de s'y trouver. On commençoit par les sacrifices et

et par les prières. Les plus grandes affaires de la république se discutoient dans ces assemblées; les nouvelles loix, les matieres de religion, la création des magistrats, le compte de leur administration, la paix et la guerre, les alliances, les recompenses pour les services rendues à la république. On peut juger par-là jusqu'où alloit le pouvoir du peuple, et on voit que le gouvernement d'Athenes étoit plutôt démocratique qu'aristocratique.

Le président propoisoit l'affaire dont on devoit délibérer; on lisoit l'avis du sénat. Ceux qui vouloient parler montoient sur la tribune pour instruire le peuple; ce qui doit faire comprendre de quelle importance devoit être le talent de la parole, et combien les orateurs devoient être considérés: car il étoit libre à chaun de plaider sa cause, ou de la faire plaider par un orateur. Ensuite le peuple donnoit son suffrage, en levant les mains pour marquer d'approbation. On rédigeoit l'avis par écrit, et on le lisoit au peuple, qui le confirmoit de nouveau. Alors le décret du sénat avoit force de loi. On pouvoit appeler au peuple des jugemens de tous les tribunaux.

Il y avoit trois sortes d'habitans à Athenes; les citoyens, les étrangers, les serviteurs et les esclaves. Les citoyens naturels étoient ceux qui étoient nés de pere et mere libres. Les étrangers pouvoient acquérir le droit de bourgeoisie, par la faveur du peuple, qui l'accordoit à ceux qui avoient rendu de grands services à l'état. Les jeunes gens devenoient membres de l'état à vingt-un ans: on leur faisoit faire serment de ne jamais fuir du combat, de défendre la patrie jusqu'au dernier soupir, et de contribuer de tout leur pouvoir à son avantage et à sa gloire: ensuite on les inscrivoit sur la liste des citoyens. Les étrangers, c'est-à-dire, ceux qui venoient s'établir à Athenes, se mettoient toujours sous la protection de quelques citoyens: ils étoient obligés d'observer toutes les loix, de payer tribut à l'état, et ils n'avoient aucune part au gouvernement. Les serviteurs étoient ceux qui, quoique de condition libre, n'avoient pas de quoi vivre, et étoient obligés de servir les citoyens. Les esclaves étoient ceux qui avoient été faits prisonniers en guerre, ou qui avoient été achetés de ceux qui faisoient ce trafic: ils étoient dans la dépendance absolue de leur maître, et ils faisoient partie de leur bien. Lorsqu'ils étoient traités avec trop d'inhumanité, ils pouvoient se plaindre en justice; et, si le fait étoit prouvé, le maître étoit obligé de les vendre. Ils pouvoient garder une partie de ce qu'ils gagnoient de leurs mains: c'est cette partie qu'on appelloit pécule: ils pouvoient se racheter malgré leurs maîtres, et ceux-ci leur donnoient la liberté quand ils en étoient contents.

Les revenus d'Athenes provenoient de la culture des terres, de la vente des bois, de l'exploitation des mines d'argent, qui produisoient des grandes richesses, des contributions qu'on tiroit des alliées pour les frais de guerre, enfin des taxes extraordinaires dans les nécessités de l'état.

Solon, après avoir publié ses loix, et en avoir fait jurer l'observation aux citoyens, s'absenta d'Athenes pendant dix ans: il voulut leur laisser prendre racine, et se mettre à l'abri des plaintes et des difficultés qu'on auroit pu lui faire: il voyagea en Egypte, en Lydie, chez le roi Crésus. Ce prince étala en vain toute sa magnificence pour se faire admirer de Solon; mais ce philosophe ne vit qu'avec une indifférence stoïque tout ce vain appareil, et s'abstint de toute flatterie; il se contenta de faire observer à Crésus, qu'un homme ne pouvoit se dire heureux, qu'il ne fût sur le point de mourir.

## MARINE HUMOUR.

## CEREMONIES ON CROSSING THE LINE.

*Extract of a Letter.*

“**B**UT I must tell you the fun above board, &c. and for which preparation had been making all the morning. It is customary to play tricks upon all water travellers that have never been in south latitudes, and the sailors look upon it as a privilege to make themselves as merry as they can. Passengers generally, by a moderate quantity of liquor, avoid the honour of the ceremony; but, should an unfortunate one prove restless, the watry gods would become very boisterous. A sailor representing Neptune, curiously rigged with a trident and stock fish at the top of it, with thick oakum to burlesque flowing locks, is mounted upon one of the ship's gratings by way of a triumphal car; on his left, madam Amphytrite, bedizened in the full fashion of Portsmouth Point; with this distinction, she appeared big with child, which we should suppose rather unusual with the Point ladies; they were dragged (I beg pardon) they were drawn upon the quarter deck by two Africans, and attended by a numerous retinue of inferior gods; and, what was unexpectedly well timed, Amphytrite insisted on freedom being given to the Africans, swearing that the gods would never countenance the inhuman slave trade. On approaching the captain of the ship, Neptune congratulated him on his quick passage, and told him, in consequence of his good treatment of his children, the British sailors, he had given him a southwardly wind, and should continue to look to him the rest of his voyage: At this moment the ladies came on the quarter-deck, which induced Mrs. Amphytrite to dismount from her car, and tottering towards them, leaning on a piece of old broken broom stick, thus began:

“ Sweet young damsels I greet you; I've conducted many of you to India; be of good cheer; it is what we must all come to (stroking herself); never fear, sweet young damsels; India's the place for nabobs and arrack; and if old fogrum (turning to Neptune) should offer to do any thing to discompose you, I will (shaking her stick at him)—damme tight if I don't.

“ Neptune, who perhaps knew the force of stick argument, gave her a kiss, which produced a most engaging leer, from a pair of as squinting eyes as you ever saw; not upon the god, but upon the fair dames.—“ But, damislets of my heart, you have not seen our wallet be chavre; we never travel without him; look at him!” A sailor, with bushy spun yarn, half flowered, with three large horse combs, and a rusty piece of iron to shave with, made his advance. If you had seen the figure and the extended broomstick, turning him round to advantage, you must have laughed most heartily.

“ The captain told them the quantity of grog they were to be regaled with, and that he hoped they would conduct themselves with propriety. Amphytrite wielded her stick, and swore by her power they should: she then remounted the car, and the procession moved slowly on by beat of drum; but not before the goddess had sung to the ladies with great humour, “ When I was young, I could bill like a dove,” &c.

“ They

"They proceeded into the waste, where a large tub of water was placed with a plank over it, in order to introduce the new comers to a southern latitude; on catching a novice, he was brought before the judge, who was too arbitrary to hear an answer, but ordered the *wallet de chayre* to proceed; in an instant his face is covered with the hard to be rubbed out mixture of tar and grease, and the rusty iron rasped over it; he is then asked, if he had ever crossed the line before; on answering "no," he is in hopes they have finished with him; they bid him say, "God save the King," which obliging him to open his mouth, the wit then is to stick a piece of tarred rope in it; in the confusion, the seat is easily drawn from under him, and soule he ducks into the tub; in this "buck-basket" situation several buckets of water are thrown over him, and he is pushed forward amongst his laughing comrades. This ducking across the line, as it is called, frees them for ever after; and I could not help observing, how anxious and active the first sufferers were to get others into the same situation. After the sailors had finished the soldiers began, and I do not believe one escaped; they did not seem at first to relish it; but seeing others as dirty as themselves, it ended in general laughter, and in two hours Neptune and his wife dwindled into mortals. They do say, the lady is already very drunk; and I believe it, for she has met with a great deal of applause, and a copious quantity of grog, and I hear her stammering away in the steerage.

"She has done me the honour of calling in my cabin, and drank a stiff glass of grog; at the same time assuring me, by a mortal squeeze of the hand, that she was sure I loved a sailor dearly, and that she hoped sailors and soldiers would always fight hard and drink hard together, I shewed my approval by another glass of grog, and I am very well assured we parted friends and where was the harm of it? for when sailors and soldiers have the privilege of the day to do their best to be happy, it is the duty of every man, that is only an allowed superior, to endeavour to make them so.

"I wonder from whence this curious custom arose, but I am sure it is so rooted a one, that if a ship was not to be granted it, it would occasion a dangerous cabal amongst the crew. Who knows but Vasco de Gama, who was always so happy in a ready thought, might have been the framer of it, to keep up the hearts of his men, previous to his doubling the Cape in his great perilous voyage—but whoever he was, he had a wise head; for long voyages require a bustle every now and then to keep the devil out of the sailors heads. Trade winds are pleasant but too insipid; a ship is sometimes a month without having occasion to touch a rope; and sometimes so becalmed; as to be almost as long without advancing a degree; of course a languor ensues, which is a time for bad men to be thinking evil themselves and working it up in others. In foul weather they have enough to do; but it would be a good practice on a calm evening to pipe all hands to drum, fife, and dance; for what can be more harmless than kicking bad thoughts out of the head by the cheerful sound of the drum, exhilarated with a well timed glass of grog, or more salutary callibogus\* (which is never spared in this ship). When they are tired of dancing, they should be encouraged to sing and tell tales: There are always some capital fellows in this way, and I

Vol. III.

B

have

\* So called by sailors, spruce beer mixed with grog.

have often listened with delight to the rude unlettered songs of the fore-castle, and to the brave soldiers upon nightly guard.

“ Thus, my friend, I have endeavoured to describe, as faithfully as I can, what I have now been an eye-witness of; and I am persuaded (though I have often heard it ridiculed) when conducted with the laugh and manner of this day, it is not only useful amongst the men, but as well worth seeing as a farce, and was performed by characters as valuable as any in the world—by British sailors!—As to dirty faces, there is an ocean around us to wash them clean; and there is never danger of taking a cold from an immersion in salt water.

### Événemens remarquables du tems présent,

(CONTINUÉ DE LA PAGE 340, VOL. II.)

LE soir du 16, le roi soupant dans ses petits appartemens contigus à la salle de l'opéra, avant l'ouverture du bal masqué, reçut un billet écrit au crayon, où on l'avertissoit qu'il seroit entouré et assassiné au milieu du bal. “ Je vous hais, écrivoit l'anonyme; je hais tous les tyrans, mais je ne veux pas être du nombre de vos assassins. Si vos soldats salariés eussent tenté à Gesele un mouvement contre la diète, j'aurois été le premier à vous percer le sein.” “ Cette lettre, conforme à tant d'autres avis du même genre, ne fit aucune impression sur le roi, il avoit souvent dit qu'il se soucioit peu de vivre, s'il falloit se méfier de tout ce qui l'envirronnoit :

Jettant le billet sur sa table, et sans daigner même se faire accompagner, le roi se rendit au bal. A peine entré dans la salle, il est entouré, pressé par plusieurs masques en dominos noirs; l'un d'eux le serre dans la foule, lui applique un pistolet sur la hanche; le roi fait un mouvement, et donne ainsi une direction oblique au coup qui lui est porté et qui pénètre dans le flanc au-dessus de la hanche, à deux doigts de l'épine du dos.

Le roi se sentant blessé, ôte son masque, et prie qu'on le ramène dans ses appartemens.

Aussi-tôt plusieurs voix crient *au feu*, pour occasionner une confusion, à l'aide de laquelle les coupables puissent s'évader; mais l'officier de garde ordonne sur le champ de fermer les portes, le lieutenant de police fait démasquer tous les assistans; on les fouille sans trouver ni armes, ni instrumens tranchans. Seulement on découvre à terre le pistolet dont s'est servi l'assassin, et un grand couteau tel que ceux que les Suédois font en usage de porter lorsqu'ils vont à la chasse. Dans le nombre des masques découverts, l'un d'eux se trouble à l'inspection du lieutenant de police, provoque la défiance de ce magistrat en se désignant lui-même comme au-dessus de tout soupçon. Cette défiance est bientôt justifiée. Les armuriers et couteliers de la capitale ayant été assemblés sur le champ, deux d'entr'eux reconnoissent le pistolet et le couteau, et attestent les avoir raccommodés pour M. *Ankerstram*, déjà soupçonné.

Dans la matinée, on le conduisit devant le juge de police, où il subit un premier interrogatoire, qui se répéta ensuite devant le tribunal de justice. Il avoua son crime sans hésiter, s'en glorifia, dit qu'il regardoit le roi  
comme

comme le fléau de l'état, et persista à refuser les noms de ses complices. Il déclara de même que le pistolet avoit été chargé à deux balles, une ronde et une quarrée, et à douze pointes de clous.

Le roi, retiré d'abord dans ses petits appartemens, y resta couché sur un sofa près de trois quarts-d'heure, entouré de plusieurs ministres étrangers et des personnes de la cour. Il est impossible de porter plus loin que ce prince ne le fit la sérénité, le sang-froid, le courage tranquille : il ne témoigna aucune inquiétude sur sa vie ; toutes ses facultés et son entretien se tournoient vers les effets de cet attentat, et sur l'impression qu'il produiroit en Europe. Après qu'on eut mis à la hâte un premier appareil, le roi se fit transporter dans ses appartemens au château, où il dicta avec le calme les dispositions de la régence, dont c'est ici la teneur.

“ Nous, *Gustave, &c.* faisons savoir par les présentes, que, comme d'après l'avis des médecins, nous avons besoin de repos, à cause du coup de feu, que nous avons reçu la nuit dernière, de façon que nous ne pouvons point donner tout notre tems et notre application aux affaires du gouvernement, ainsi que nous en avons toujours eu coutume, nous avons remis le gouvernement, qui sera continué sur le pied usité, aux seigneurs suivans ; savoir, à notre cher frere, le duc de *Sudermanie*, au sénéchal du royaume comte de *Wachtmeister*, au maréchal du royaume comte d'*Oxenstierna*, aux premiers gentilhommes de la chambre, le lieutenant-général baron *Taubé*, et le général-major baron d'*Armfeld*. C'est notre volonté suprême et gracieuse, que tous nos fideles sujets et officiers remplissent avec soumission ce qui leur sera ordonné par cette régence. En foi de quoi nous avons signé la présente de notre propre main et y avons apposé notre cachet. “ *Fait au château de Stockholm, le 17 Mars 1792.*

Signé GUSTAVE. Plus bas, SCREDERHEIM.

La fermeté du monarque se soutint avec le même héroïsme, pendant l'opération confiée au premier chirurgien de l'armée. On ne put sortir de la plaie qu'une tête de cloa et une balle. La nuit du 17 au 18 fut très-agitée, et la fièvre violente. Quoique la suppuration extérieure se fût déclaré dans la matinée du 18, la journée fut assez mauvaise ; et les médecins conçurent de l'inquiétude. Ils reprirent leurs espérances le 19 ; la crainte d'un dépôt et de la gangrene intérieure diminua.

Ces apparences favorables continuèrent pendant quelques jours, excepté que le roi sentit une douleur entre les côtes inférieures, qu'on crut soulager en y appliquant un vésicatoire. Dans ce bon intervalle reparurent à la cour la plupart des seigneurs qui se signalèrent, il y a trois ans, dans leur opposition à l'acte de *Sûreté*, et qui même depuis n'avoient pas dissimulé leurs sentimens contraires aux vœux du roi ; mais l'horreur que leur inspiroit l'attentat commis contre un prince aux vertus duquel ils avoient toujours rendu justice, malgré la contrariété de leurs opinions politiques, les ramenoit autour du monarque, ils n'avoient rien plus à cœur que de témoigner l'intérêt qu'ils prenoient à son sort. De ce nombre étoient les comtes de *Fersen* et de *Brahe*, et le baron *Charles Degeer*. Lorsque le roi fut informé de leur présence, il les fit approcher de son lit, témoigna sa joie de les voir, et tendant la main au comte de *Brahe*, il s'exprima par ces paroles, dignes d'un second *Henri IV* : “ Je regarde ce jour comme heureux pour moi, puisqu'il me donne l'occasion de me réconcilier avec un de mes plus anciens amis.”

Il est aisé de s'imaginer combien le moindre espoir de conserver la vie à

un tel prince devint cher à tous les cœurs ; mais des apparences aussi flatteuses ne furent pas de longue durée. La cessation de la suppuration de la plaie, et l'embaras de la poitrine devoit apprendre aux gens de l'art, que la matiere avoit pris un autre cours, et malgré la repugnance qu'on sent à annoncer une nouvelle aussi affligeante, les medecins se virent obligés de détruire les esperances qu'ils avoient d'abord cru pouvoir donner. M. Dalberg, ancien premier medecin du roi, et jouissant encore de sa confiance, ayant pris sur lui d'en parler à l'auguste malade lui-même, le roi, sans le troubler, ordonna qu'on fit venir son confesseur, le grand-aumônier l'évêque Wallquist, et employa l'intervalle à signer plusieurs expéditions regardant l'administration du royaume, et le bien être de plusieurs personnes qui lui avoient été le plus fidelement attachées, sans qu'il eût encore eu l'occasion de les récompenser selon ses souhaits. Ce travail et l'intensité des tourmens avoient affoibli ses forces au point, qu'à l'arrivée du confesseur, il se sentoit incapable de donner à l'acte solennel de sa réconciliation avec l'être suprême, toute la ferveur qu'il desiroit de y mettre. Il dit, en paroles entre-coupées ; mon cher évêque, priez Dieu pour moi. J'espere qu'il m'accordera encore une heure, pour recueillir toutes les facultés de mon ame, afin de me rendre plus digne de paroître devant lui. Attendez ici un moment.—Pendant un court intervalle, le roi parut s'assoupir, mais se réveillant en sursaut, il appella M. Dalberg, et lui demanda, si par le secours de la medecine, il ne seroit pas possible de suspendre un moment ses souffrances, pour qu'il pût livrer toute son attention à l'objet qui l'occupoit ; mais M. Dalberg lui ayant répondu qu'il y avoit peu de secours à esperer de la medecine, et que les momens étoient chers.—Éh bien, répondit-il, je vais les employer comme je dois. Prenant alors la main de l'évêque, venez, lui dit-il, aidez mes foibles lumieres, et mes forces mourantes, à me preparer pour ce grand acte de la religion. Je veux recevoir les sacremens. Ce prélat, dont l'éloquence habituelle étoit encore animée par son attachement au roi, mit à profit les instans pour l'objet de son ministère, et mêla à son discours plusieurs passages de la sainte écriture et des livres de dévotion propres à réveiller la foi, et à répandre de la consolation dans l'ame. Le roi répéta ces passages tous bas, en pressant la main de l'évêque en signe d'assentiment ; et lorsqu'on en vint à l'oraison dominicale, il rassembla toutes ses forces, et récita cette priere seul, et assez haut, pour que tous les priens pussent l'entendre. Ayant donné signe qu'il voulut recevoir le sacrement de l'eucharistie, il joignit ses mains, en disant tout haut avec la plus grande ferveur : " Dieu, rends moi digne !" —Ayant reçu le sacrement, il dit à l'évêque : " Donnez-moi la bénédiction comme je prierai Dieu pour vous de tout mon cœur. " Il lut encore tout bas cette bénédiction avec le confesseur, et peu de momens après il décéda tranquillement, sans la moindre marque d'agonie.

Ainsi mourut un prince, qui, à la fleur de son âge, avoit déjà assez vécu pour sa gloire ; et si quelque chose peut consoler la patrie de sa perte, c'est qu'il a encore vécu assez pour confondre les projets de ses assassins, et affermir, dans les mains d'un frere et d'un fils, le pouvoir de rendre la Suede heureuse.

On avoit répandu dans plusieurs papiers, que la conjuration formée contre les jours du monarque suédois, étoit une suite du ressentiment qu'avoient excité ses procédés contre les états durant leur assemblée à Geise ; mais comme on voit, rien n'est plus faux. Cette diete avoit même été une des  
moins

moins orageuse de ce siècle. Pendant que les calomnieux du roi lui prêtoient les intentions les plus funestes au repos de la Suède, il ne fit aux états que les propositions les plus legitimes, telles que la consolidation des dettes publiques (\*), et l'établissement de son fils, en cas de mariage avant une nouvelle convocation de la diete. Il est faux que le roi ait eu des dettes particulieres, dont il voulût charger la nation, puisqu'on a trouvé dans la cassette près de 1500,000 rixd. que son frere a aufintot fait remettre à la trésorerie de l'état. Si Gustave III avoit eu quelque chose à demander pour lui-même, il est plus que probable que les états auroient été au-devant de ses souhaits, puisque même sans qu'il y pensât, et sans qu'il le jugeât nécessaire, les trois états non nobles avoient ratifié, par un décret solennel, l'abolition du sénat, et plusieurs autres changemens dans l'économie de l'administration, que le roi avoit adoptés depuis la diete de 1789.

Aussi le discours que le roi adressa aux états le 24 février, pour la clôture de la diete, ne respire que la satisfaction et la confiance. Nous le transcrivons ici comme le dernier échantillon de l'éloquence civique de ce prince.

« Lorsque à l'ouverture de cette diete, dont je fais si heureusement la clôture aujourd'hui, je vous disois, que dans un tems où une licence effrénée ébranloit ou renversoit des gouvernemens, je n'avois pas craint de vous convoquer, je me fiois à votre attachement pour moi et à la maniere noble de penser de la nation, pour conduire en paix et avec tranquillité les affaires importantes qui avoient causé votre convocation. Mon espérance n'a pas été trompée ; et, après avoir montré dans la guerre, que vous êtes le même peuple, dont le courage avoit autrefois ébranlé ou fortifié alternativement des trônes, vous donnez aujourd'hui à vos contemporains un exemple encore plus noble de la prudence mâle et de l'union avec lesquelles un peuple sage et éclairé fait conduire ses délibérations, lorsque dans des affaires importantes le chef de l'état demande ses conseils. Cet exemple est d'autant plus grand, que vous êtes les seuls qui le donniez ; que par-là vous justifiez la confiance que j'ai en vous ; et que vous fortifiez par cette union mutuelle la paix et la force au-dedans de la patrie, en même tems que vous augmentez au-dehors la considération, que votre courage vous a méritée à si juste titre.

« Si, comme le premier citoyen, comme celui pour qui le bien de l'état et le vôtre est le plus intimement lié, je dois, au nom de la patrie, vous en témoigner une reconnoissance également digne de vous et de moi, combien mon cœur n'est-il pas sensiblement touché de l'attachement et de l'amour que pendant le cours de cette diete vous avez fait voir pour moi et mon fils, et combien dans son jeune cœur l'amour, la considération et la confiance ne doivent-ils pas se fortifier pour ce peuple généreux, qui, dès son enfance, lui donne tant de preuves d'attachement ? Vous l'avez vu suivre vos délibérations, et, conduit par ma main, s'instruire à remplir cette grande tache à laquelle la providence le destine un jour ; j'ai voulu de bonne heure l'accoutumer aux affaires, et lui apprendre à estimer un peuple qu'il doit gouverner, à aimer ses loix, et respecter sa liberté. Vous  
avez

(\*) Un aperçu de ces dettes, qu'on croit pouvoir regarder comme authentique, en porte la somme à 34,300,000 rixd. en especes, savoir, en billets de banque et autres dettes du comptoir d'état, 21,500,000 ; en obligations d'armemens, 5,200,000 ; en obligations financières, 1,200,000 ; en billets du commissariat de la guerre, 2,100,000 ; pour emprunts nécessaires à l'établissement des magasins, 4,400,000

avez partagé l'espérance de mon cœur paternel, en manifestant vos souhaits de voir bientôt mon fils augmenter ma famille, et donner ainsi la force et la sûreté nécessaires à la succession au trône. Un tel sentiment devoit assurément augmenter ma reconnoissance, si mon cœur n'en étoit déjà rempli.

“ Vous retournerez maintenant chez vous reprendre en paix vos occupations, et partager avec vos compatriotes la satisfaction d'avoir concouru au bien public, et au maintien de l'état. De mon côté, je vais veiller au bien de la patrie et au vôtre. Je tâcherai d'encourager l'agriculture, les progrès du commerce, de maintenir la sainteté des loix, l'exécution de la justice et le respect pour la religion ; enfin, je vais me donner à tous les soins que mon cœur et mon état exigent, mais qu'exigent encore plus cet amour et cette reconnoissance que votre attachement pour moi fait sentir vivement à mon cœur.

“ Ces devoirs, qui ne cessent pas un instant, qui remplissent le cours de la vie, lorsqu'ils sont prodigués pour le bien d'un peuple chéri, ils deviennent faciles ; alors on est soutenu par un vrai zèle, par l'honneur, et plus encore par la satisfaction de faire tout ce qui dépend de moi pour vous témoigner ma reconnoissance, et conserver dans vos cœurs les sentimens avec lesquels vous quittez ces lieux.

“ C'est dans ces sentimens que je fais aujourd'hui la clôture de cette diète ; ce sera avec les mêmes que je vous recevrai de nouveau devant le trône, lorsque nos intérêts communs pourront exiger votre convocation.”

C'est dommage qu'aucune traduction ne peut rendre les discours de Gustave III comme il les débitoit. Il parloit la langue suédoise avec une grace qui lui étoit particulière, et son accent, qui partoit du cœur, étoit fait pour émouvoir et pour persuader. La langue françoise lui étoit presque encore plus familière. Il la parloit correctement, et l'auroit écrite toujours de même, s'il s'étoit donné le tems de relire ses lettres et les premières esquisses de ses écrits, ce qu'il ne fit presque jamais. Ce qu'il savoit des autres langues, il ne l'avoit appris que par routine, ou plutôt par hafard. Il pensoit qu'un prince dût se borner à des études qui avoient plus de rapport à ses devoirs ; aussi sa lecture en histoire, politique et belles-lettres étoit immense. C'étoit peut-être le seul roi qui avoit lu tous les livres de ses bibliothèques, quoiqu'il en eût de très-considérables.

Nous ne dirons rien de ses talens politiques et militaires. L'Europe n'a qu'une seule voix là-dessus. Son humanité, sa clémence auroient seules suffi pour rendre son nom immortel, si les hommes savôient apprécier les qualités qui répandent plus de bienfaisance que d'éclat.

### *Account of the Introduction of a Resident Protestant Episcopacy into America.*

[From Skinner's Ecclesiastical History of Scotland.]

**I**N the year 1784, when our church had indeed a less number of Bishops than usual, but still such as was sufficient for the time to answer the end of the office, an unexpected affair of a quite foreign nature was providentially thrown in her way, which contributed to raise her in some measure out of that obscurity into which a run of distress had plunged her, and pro-

procured her a particular degree of respect and notice, from a quarter where she had not been favoured with much of either for some time before. The American war, which, from inward and artfully-fomented murmurings, had at last broke out into open revolt, and had been carried on for some years with various success between Britain alone, and her rebellious colonies, supported by France, Spain and Holland, had, in spring, 1783, terminated in a peace, by which Britain gave up her sovereignty over these colonies, and fully acknowledged and ratified the independence which they had already assumed to themselves, under the new title of "The Thirteen United States of America." This concession of necessary policy dissolved the established connection which had hitherto subsisted between the Episcopal people in America and the Bishop of London, who had always been, by appointment and practice, the proper Ordinary of the Episcopal Church there, but could no longer now be submitted to by them in that character. And as the United States had found it for their interest to grant an universal liberty of conscience to all professions, without preference to any by way of establishment, the Episcopal clergy, thus left to themselves, and destitute of any Superior, began to look about how to get this fundamental defect removed, and have their now orphan church duly organized, in such a form as they believed essential to her being, and might find consistent with the civil constitution of their new government.

In this important undertaking, the clergy in the province of Connecticut, who had long been a numerous body, took the lead; and having, after mature deliberation, pitched upon Dr. Samuel Seabury, one of the missionaries from the Society for Propagating Christian Knowledge, as a clergyman, in their unanimous judgment, every way qualified for the Episcopal function, and who had been one of the suffering loyalists during the late war, they sent him over to their old mother Church of England, with proper attestations of his character and qualifications, and earnestly supplicating the Prelates of that flourishing church to take pity upon their desolate state, and give them a Bishop in the person of this worthy brother, to be a spiritual father to them for governing them in the mean time, and for the great work of continuing a regular ministry to posterity in time to come. Upon the Doctor's arrival in England, and presenting his credentials, the English Prelates received him very graciously, but required time to consider in what way the object of his journey might be best accomplished. The business was new, and out of the usual line of their procedure hitherto, in the performance of this distinguishing part of their high office. They saw the expediency of the measure proposed, but wished to have some preliminaries adjusted, and brought as near as possible to their own stated forms, without which, they were at a loss how to act consistently with that regard which they owed to the standing practice of their church, and the strict connection subsisting in England between the civil and ecclesiastical constitution.

In this state of suspense, which necessarily lasted many months, the candidate began to weary of so long a delay, and such a continuing uncertainty, as the former was not convenient for his own situation, nor the latter suitable to the expectations of his employers; therefore having known before that there was a continued succession of Bishops in Scotland, and finding, where he then was, no objection to the validity of their Episcopal powers,

what

whatever there might be to the propriety of their political scruples, he contrived to have it enquired at second hand, what prospect there might be of speedy success in an application to that quarter; if such application should be formally made. When this was intimated, in such a general manner, to the Scotch Bishops, they knew not well at first what to think of it, as being entirely unacquainted with the character of the person proposed, and not certain whether there might not be some danger in their giving any countenance to such an unexpected application. But when the proposal was more pointedly and pressingly repeated, and assurance given them, by authority which they could rely on, that Dr. Seabury was a clergyman of unblemished reputation and eminent parts, with a full representation at the same time how matters stood concerning him in England, they at last agreed to comply with the application, and contribute what was in their power towards advancing the good work so urgently recommended to their assistance. Upon the welcome notification of this consent, Dr. Seabury came to Scotland, and, on the 14th of November, 1784, being Sunday, was publicly consecrated at Aberdeen, by Bishop Kilgour now *Primus*, Bishop Petrie, and Bishop Skinner.

This charitable act of spiritual function, by which the Episcopal Church of Scotland has the honour of first introducing a resident Protestant Episcopacy into America, was variously talked of when it came to be generally known. Some gave it their countenance in terms of the highest approbation. Others there were, who, though they could not openly, and with any show of principle, condemn it, yet affected to treat it with contempt and ridicule, both in private conversation, and in some of the periodical papers. But whatever sinister interpretations may be put upon our Bishops taking such a part in this business, they are fully satisfied of the purity and uprightnes of their own intentions; and while they look back with pleasure to the pious and grateful sentiments of which the clergy of Connecticut on receiving their new Bishop; gave public and unanimous testimony, they will rest themselves on the well-grounded hope of the accomplishment of that affectionate wish, which these clergy expressed, in the overflowing of their hearts on that occasion, "That wherever the American Episcopal Church shall be mentioned in the world, this also, that the Bishops of Scotland have done for her, may be spoken of for a memorial of them."

*Conjectures sur la cause de l'Antipathie naturelle et involontaire que quelques personnes ont pour un chat, une souris, des fleurs, des fruits, &c.*

UN lavant, autant respectable par sa vertu que par ses lumieres, tombe en faiblesse si, dans l'appartement où il entre, il y a un chat, quoiqu'il ne l'aperçoive pas. Un officier-général, qui avoit donné des preuves de sa bravoure et de la force de son esprit en plusieurs rencontres très-périlleuses, avoit la même antipathie pour un lapin. Une femme philosophe ne pouvoit fixer une araignée, sans que tous ses membres se roidissent. Un gentilhomme de Normandie tomboit en syncope lorsqu'il entroit dans une cham-

chambre où il y avoit des fleurs. Plusieurs personnes frémissent à la seule inspection d'une souris, &c.

On feroit un volume, si l'on rapportoit les différens genres d'antipathie qui affectent les individus les plus fermes et les moins susceptibles de terreurs; car chacun a la sienne, plus ou moins marquée, pour des animaux, des fleurs, des fruits, du fromage, &c. Il faut chercher la cause de ces antipathies, au dehors de nous, dans les corpuscules qui forment des corps animés, et au dedans de nous, dans la disposition de nos organes sensibles ou insensibles au choc de ces corpuscules.

On fait que l'insensible transpiration est une vapeur subtile que s'échappe des corps animés, et même des végétaux, par les vaisseaux excrétoires, et que son interception cause de grands dérangemens dans l'économie animale et végétale. Les particules de cette transpiration participent des qualités des corps dont elles s'échappent; l'expérience le confirme, on le prouvera bientôt. Il y a des hommes et des animaux qui, naturellement répandent une forte odeur; cela ne peut procéder que de la configuration des vaisseaux excrétoires disposés de manière à retenir la transpiration qui s'y corrompt avant que de s'échapper, et qui laisse après elle un levain de corruption. Si l'on met de l'eau pure dans un vase fait de bois odorant, en très-peu de tems, cette eau prendra la même odeur que la matière du vase, parce qu'elle en décomposera les sels et les soufres. Si l'on fait infuser un morceau de verre d'antimoine dans du vin, ce vin deviendra purgatif. Si un corps animal est corrompu, les particules de la transpiration le seront aussi; elles corrompent l'air, et seront nuisibles à ceux qui le respirent.

On peut présumer, avec fondement, que les corpuscules de l'insensible transpiration, sont remplis d'insectes. Si l'on met infuser dans de l'eau pure, du poivre concassé, on autre chose propre à l'infusion, en vingt-quatre heures cette eau sera remplie d'une infinité de petits animaux, produits par le développement des œufs que la matière infusée contient, ou que l'esprit volatil, qui s'en échappe, attire de l'air où ils nagent. Si l'on prend, au bout d'une aiguille, une goutte de l'infusion qui contient un petit nombre de ces animaux, et que l'on dépose cette goutte dans une liqueur homogène, vingt quatre heures après cette liqueur sera remplie d'un grand nombre de semblables animaux que l'on appercevra avec un bon microscope. Les maladies contagieuses se communiquent, ou par l'approche, ou en respirant l'air ou la maladie qui regne; ainsi il s'exhale donc des corpuscules des corps malades, par l'insensible transpiration. Si cette insensible transpiration n'étoit pas remplie d'animaux, elle ne pourroit produire d'effets au dehors, et la cause de ces effets ne pourroit se conserver et s'accroître dans les hardes, dans les meubles et dans l'air: ils n'attaqueroient que ceux qui, dans une même ville, auroient le sang altéré de même et susceptible de corruption.

Les personnes, qui ont l'expérience des microscopes et des infusions dont on vient de parler, connoissent une infinité d'animaux qu'on ne peut appercevoir que par le moyen d'une lentille qui grossit, de plusieurs milliers de fois, ces petits animaux, en sorte qu'ils fourmillent dans une goutte de liqueur qui paroît claire et limpide, aux yeux les plus perçans. On les voit s'accoupler et procréer dans un instant; ce qui paroît d'autant plus digne d'attention, que leur infiniment petite taille contient toutes les parties constituantes d'une créature parfaitement organisée, et qu'il faut de ces petits animaux, suivant le calcul de *Lewenhore*, mille fois cent milliards pour former un pou-

ce cubique de cette étonnante multiplication; on peut inférer que l'air de la contagion est rempli de ces petits animaux; qu'ils se portent dans la masse du sang où ils pullulent, qu'il s'en échappe dans l'air qu'ils corrompent, jusqu'à ce que cet air qui est leur élément, ait été purifié par un changement de saison, ou par le vent du nord, ou par les fumigations dont ce composé est mortifère à ces animaux.

Il suit nécessairement de nos observations, que l'insensible transpiration est nuisible ou homogène, ou indifférente, suivant les corps dont elle sort, et selon la disposition de ceux auxquels elle s'attache, parce que la sensation des animaux raisonnables ou brutes, procède de l'arrangement, de la solidité, ou de la délicatesse des organes: cette différence est une seconde cause de combinaison entre la sensation et ce qui la cause, c'est-à-dire, que cette transpiration, par rapport à sa qualité particulière ou à l'arrangement, des fibres au siège des sens, peut nuire à une créature, et être convenable à sa semblable, dont les organes sont différemment configurés; conséquemment les corpuscules qui sortent d'un chat, d'un lapin, d'une souris, &c. peuvent blesser un homme, et ne faire aucun effet sur un autre. Il en est de même des corpuscules qui sortent des fleurs, et qui sont de véritable gaz: ils flattent l'odorat de celui-ci, tandis qu'ils font tomber celui-là en syncope: cela ne vient que des différentes configurations des particules odorantes des fleurs, comme de tout autre corps qui transpire.

Ainsi la cause de ce qu'une personne ressent relativement à une souris, à une araignée, &c. qu'elle apperçoit, ou même qu'elle n'apperçoit pas, se déduit de ce qu'on vient de dire, et on peut l'appliquer généralement à tout les cas d'antipathie pour des corps animés ou inanimés, qui chassent hors d'eux une matière subtile hétérogène. On pourroit même étendre ce principe à l'aversion et à la sympathie naturelle, et sans cause particulière, qu'on a pour telle ou telle personne, et à l'effet avantageux que le changement d'air sur les maladies de langueur.

*Account of Morocco, and Manners and Customs of the Arabs of the Desert, &c. by M. Brillon, who was shipwrecked on the Coast of Africa, in 1785.*

**I**Went to my new dwelling in the city of Morocco, which was a kind of cave that had before been inhabited by the Spanish Ambassador. This palace, which is one of the finest the Emperor has at his disposal, is nothing more than a long cave built in the earth, the roof being supported by two rows of pillars, and the entrance to it a gradual slope; nor is there any air but what enters through the little openings in the roof. The Emperor keeps his tent and warlike stores in it, nor is there any thing else to be seen there, except bats, rats, and spiders. This dwelling is in one of the King's most delightful gardens, being decorated with olive, quince, pomegranate, and apple-trees; yet the high walls which surround it might easily furnish the idea to those that walk in it, that they were state prisoners. Though the Emperor provides the Ambassador with a dwelling, he supplies them with no furniture whatever, but gives orders for them to be daily served with a certain quantity of beef, mutton, poultry, bread, &c.

The palace of His Majesty consists of six vast courts, surrounded with walls

walls. The exterior of the seraglio resembles a barn, and the mosque is built in the same taste; I know not whether the interior is beautiful, but there is nothing on the outside to please the sight. The town is separated from the palace by heaps of mud, offal and bones of slaughtered beasts, piled on each other, and which may be said to form the circumference of the city. These pyramids of filth reach even into the interior parts of the town, in many places being so much higher than the houses, that they exclude the light of day; the sun shining on these mountains of nastiness, creates the pestilence, and renders the sight doubly loathsome. The houses are so ill constructed that they bear more resemblance to pig-sties than human dwellings; neither are the streets any, being very narrow, and in many places covered with straw.

The Arabs of the Desert follow the religion of Mahomet; but they have entirely disfigured it by their superstition and grossness of manners. They lead a wandering vagabond life amidst the burning sands of Africa; some of them perpetually travelling up and down the coast, without fixing in any particular spot. The first of their duties, and what they observe most scrupulously, is prayer, and of which there are many in the course of the day, the first beginning before sun rise. The Talbe, remarkable for his long beard, and a loose garment of crimson and white, which in some measure shews a body that appears emaciated by abstinence, but is in reality only the effect of excessive idleness, holding a kind of enormous large chaplet in his hand, raises his voice, in a lamentable and melancholy tone, which a stranger might take for pious contrition.

The people informed by his lamentable noise, of the hour of prayer, come and range themselves around him, to hear the praises of the prophet: all hastening with the utmost respect; before the beginning of the prayer, they slip on a little petticoat, which they wear fastened to their girdle, and envelope themselves in that and their other garments. The Talbe then stoops to the ground, and throwing aside the earth his feet had touched, takes up some that has not been trodden, and (in scarcity of water) rubs his face, hands, and arms up to the elbows, to cleanse himself from impurities, the people imitating all his actions. The prayer finished, they remain some time seated on the ground, drawing different figures in the sand, and by a variety of motions appearing to indicate that they are anointing their heads with holy unction. The savages, during the prayer, shew as much exterior piety and respect as we have in our churches; yet I do not believe it possible for religion to be more trifled with when once the ceremony is over. The women, who only assist at the morning and evening prayer, (which is at ten at night,) place themselves at the entrance of their tents, turning themselves towards the rising sun.

The women use butter to grease their hair, nor would they think themselves compleat without this pomatum, carrying their coquetry beyond what could be easily imagined; their hair being decorated with the utmost art, leaving some tresses to flow loose on the bosom, and to which they attach shells, old keys, padlocks, the brass rings of umbrellas and breeches buttons, which were taken from sailors, or, in short, any thing else they can procure. The hair thus decorated, they bind up their heads with a greasy rag, which covers half the nose, and ties under the chin. To give lustre to their eyes, they mark them round with a large copper needle, first

rubbing it on a kind of blue stone. For the adjustment of their drapery, the whole art consists in folding it skilfully, so as to make the pleats remain, for the dress has neither seam, strings, nor pins, to keep it in shape. A Moorish woman, to be esteemed beautiful, must have long teeth, that jut out beyond her lips, the flesh of her arm, from the shoulder to the elbow, loose and flabby; the thighs and body to be prodigiously fat, the walk heavy, and to compleat all, must wear on the arms and legs bracelets not unlike the colour of our Danish dogs. Their whole wardrobe consists in the dress I have before described; and when we consider natural infirmities, and that they are delivered in the same drapery, and receive on it the filth of their children, and that they also use it to blow their nose, it is impossible for imagination to form a more disgusting and revolting idea that the appearance and smell of a Moorish woman. Who could believe that the hideous creatures are given to jealousy and scandal? It is notwithstanding a truth. If they go to borrow any thing of a neighbour, and find the husband at home, they immediately cover their face, and make the demand at the entrance of the tent, with an air of timidity and fear; on the contrary, should the female neighbour be alone, they enter, and begin to scandalize all the females whose dress they think superior to their own. A third frequently joins them; and, thus supported, they will pass half a day vilifying their neighbours, for the most part separating without remembering what they came to borrow. Laziness and gluttony are their favourite passions, exposing themselves to numberless affronts to procure a little goat or camel's flesh, when they know any is dressed in the neighbouring tents; but their favourite food is liver. The faults of the men are equal; they will pass the whole of the day extended on a mat, sleeping, smoking, or raising the vermin, which almost devours them, to be picked off. They generally employ women in this business, but have no scruple to perform it for each other; nor is it to be wondered at that the whole country is infested with them, as they never take the trouble to destroy, but throw them on the ground. Notwithstanding my utmost care, my beard was always swarmed, which I can truly aver was not amongst the least of the evils I had to suffer during my captivity. When an Arab sets out on a long journey, his wife, having bid him farewell, follows him some 20 paces from his tent, throwing after him the stone which they used to drive the picquets of their tents, and which she buries in the sand where it falls until his return. This is the Moorish women's method of wishing a speedy and successful journey. Though these women are very indecent, both in their discourse and gestures, they are notwithstanding very faithful to their husbands.

A woman who is delivered of a son, to testify her joy, blackens her face 40 days, on the birth of a daughter, she smears but half of it, and that only for 20 days. Could the infants distinguish the hideous countenances of their mothers, they would surely never cling to their breasts, for nothing can equal their disgusting appearance. The tent designed for a new contracted couple is ornamented with a white flag, and the intended bridegroom has his forehead decorated with a binder of the same colour; for let it be his first or fifth marriage, or of whatever age, he is equally ornamented with the symbol of celibacy; the day of the ceremony the husband kills a camel to regale his friends. The women and children without distinction assemble about the timbrel-player, who, seated on the ground, strikes the

the instrument with one hand, and with the other forms a kind of speaking trumpet, joining the most dissonant howlings to the sound of the instrument; the clamour is also augmented by the clinking of an iron chain, which he wears round his arm while he plays; a single female dances to this music, but that without moving her feet from the place on which she stands, her arms, head, and eyes, alone following the sound; her body being in perpetual motion, and her hands spread before her, forming divers gestures, each more indecent than the other. All the spectators beat time with their hands, turning their faces and necks, making a thousand grimaces, to all which the dancer replies in the same stile with astonishing precision; at length she concludes by leaning herself negligently on the musician, the sound of the instrument becomes softer, the eyes of the actress are half closed, her hand is pressed on her bosom; in short, every action appears to express the most violent passion; yet the moment after, the woman who has acted this curious scene joins her companions with an air of indifference it is impossible to describe. The young people sometimes form a ring, inclosing a person in the middle, who stands on one leg, and with the other defends himself from his companions, who all endeavour to hit him; the first that strikes takes his place. The day after the wedding the friends of the bride procure water, and wash her from the waist to the feet. They then comb and decorate her hair, redden her nails, and dress her in new cloths, if she is rich enough to buy them; if not she borrows some till the rejoicing is over. I always regarded as fabulous what I had heard respecting the breast of the Moorish women, but now acknowledge my error; for, not to cite many examples, I saw one particularly, who was displeas'd with her child, throw her breast with such force against him, that he fell on the ground.

Plurality of wives is allowed. There is not however any jealousy among those women, who live under the same tent, witnessing the tenderness their husbands express for their rivals.—They are kind to their wives when with child; at which time only, they are permitted to eat with them.

It would be difficult to give a proper idea of the pride and ignorance of these people; they have not only the presumption to think themselves the first in the world, but also to suppose the sun rises only for them. Some of them have said to me, "Contemplate that luminary, it is unknown in thy country; in the nights ye are not illuminated by the same light which numbers our days and directs our falls; those children, who inhabit the sky inform us of the hour of prayer\*. Ye have no trees, no camels, sheep, sand, goats, nor dogs. Are your women made like our's? How long wast thou in thy mothers womb?" "As long (replied I) as thou wast in thine." "In truth (replied a second, counting my fingers and toes), he is made like us, he is only different in colour and language; it is astonishing." "Do you sow barley in your houses?" "No, (replied I) we sow it nearly in the same season which you do." "How," exclaimed a number of them?" "What, do you inhabit the earth, we thought you were born, and lived on the sea." Such were the questions I had to resolve, when they conversed with me.

*Lettre*

\* They call the stars the children of the moon, † A name they give our ships.

*Lettre de M. L'Evêque de Leon aux Ecclesiastiques  
Français Réfugiés en Angleterre.*

MESSIEURS.

**D**EPOSITAIRE de tous les sentimens qu'a excités dans vous la générosité de la Nation Anglaise, je n'ai pas attendu, jusqu'à ce jour pour remplir l'honorable commission dont vous m'aviez chargé. Chaque fois que j'ai pu voir ces hommes précieux, par lesquels cette nation si magnifique à votre égard, dispense ses bienfaits, j'ai essayé de rendre l'admiration et les transports que la reconnoissance vous inspire, et dont vos instances me faisoient un devoir d'être l'interprète.

Je n'ai pu rendre que foiblement ce que mon cœur sentoît comme le vôtre; et vos nouvelles instances m'avertissent qu'il faut à votre gratitude un témoignage plus étendu et plus éclatant. Que ne m'est-il donné de satisfaire plus dignement un si juste désir; mais à cette impuissance que la grandeur du bienfait rendra si excusable, souffrez que je supplée en épanchant dans votre cœur ces mêmes sentimens qu'il m'a été si doux de vous voir tant de fois déposer dans le mien.

C'est avec vous mêmes, Messieurs, que je viens m'entretenir de cet accueil qui vous console, de cette protection qui vous rassure, de ces bienfaits qui vous étonnent. La dette qu'ils vous imposent, n'est pas de celles que vous puissiez acquitter par vos propres moyens; mais la religion vous offre ses ressources. Notre Dieu peut se charger du bonheur d'un peuple qui fait tant pour le vôtre. La cause de nos maux, de notre exil n'est-elle pas la sienne? N'a-t-il pas dit à ses disciples que ceux qui les reçoivent, le reçoivent lui-même, et qu'il prendra sur lui la récompense? Quels ne sont donc pas votre titres pour appeler les bénédictions sur vos bienfaiteurs?

Ce ne fut point pour les richesses de la terre que nous opposâmes des obstacles aux auteurs de nos révolutions; nos sacrifices étoient même ceux qui se montraient plus jaloux de l'or du temple: ils se félicitoient pour épargner de grands malheurs à nos concitoyens. Si nous fimes parler nos loix antiques et nos premiers sermens en faveur du monarque et du gouvernement, ne nous vit-on pas prêts à sacrifier au bonheur du peuple, nos distinctions, nos privilèges et tous nos intérêts personnels? mais l'erreur mença de s'introduire dans le sanctuaire; nos fortunes, nos vies même furent mises au prix de l'apostasie et du parjure. Ce fut alors, Messieurs, que se montrèrent votre fermeté votre confiance; ce fut alors que les persécutions, l'exil, et les supplices vous trouverent inébranlables dans la loi et les dogmes du Dieu que nous servons. Ce sont les prêtres, les confesseurs, les pontifes, que la Nation Anglaise accueille, protège et soutient. C'est pour la gloire même de ce Dieu que tout nous autorise à implorer ses bontés, sa puissance pour nos insignes bienfaiteurs.

C'est aussi dans cette confiance, que je viens vous inviter à réunir vos vœux, afin que leur concours attire les bénédictions de notre Dieu sur ce peuple si grand, si magnifique, qui nous a fait retrouver près de lui ces secours, ces douceurs et cette liberté dont une patrie, hélas! plus malheureuse encore dans ses égaremens qu'impitoyable dans ses rigueurs, ne nous permettoit plus de jouir dans son sein.

Qu'ils

Qu'ils feront et fervens et sincères ces vœux, si leur ardeur égale les services que nous avons reçus ! nos malheurs n'avoient point eu d'exemple dans l'histoire de siècles ; la générosité Anglaise a surpassé pour nous tous les modèles de bienfaisance que toutes les nations ensemble auroient pu lui offrir.

Mais pour sentir tout le prix de ses bienfaits, ne pardons pas de vue tous les malheurs qui les ont précédés.

Notre religion sainte violée dans ses principes, nos autels dépouillés, nos temples et tout le patrimoine de l'église livrés à des mains mercenaires, au vol, au brigandage ; les vases précieux, le saint des saints profanés par les plus révoltants sacrilèges ; au milieu des décrets dérisoires de la plus absolue liberté des cultes religieux, le culte de nos pères seul exclu par le fait de toute protection publique, et le moindre concours à nos augustes sacrifices et à nos catacombes, exposant les fidèles aux fouets, au glaive des brigands ! Quel homme eût pu se persuader que ce n'étoit encore là que le commencement de nos malheurs ! Votre constance en triomphoit ; vous respiriez encore ; et votre zèle, votre fidélité, au milieu de ces persécutions, donnoient un nouveau lustre à cette religion sainte dont l'impie avoit jéré la ruine. Le tems de ses fureurs les plus atroces arrive, sa puissance est déformais sans frein, et il peut se montrer impunément féroce. Il a sçu préparer les victimes. Nos frères sont entassés dans les cachots ; les temples même du Seigneur sont transformés en vastes prisons pour ses prêtres ; l'univers instruit de leur massacre frémissa longtems de ces horreurs.

Heureux et mille fois heureux, ceux de nos frères dont la constance fut alors couronnée ! Ils offrirent leur sang pour leurs bourreaux ; dans le séjour des saints, auprès de l'éternel, ils invoquent aujourd'hui la clémence pour leur malheureuse patrie. Le ciel vous destinoit d'autres combats. Vos bourreaux sembloient s'être laissés, et les dominatueurs du jour crurent vous faire grâce en vous bannissant de votre patrie.

Que votre sort en ce moment, Messieurs, fit naître dans nos cœurs, de troubles, d'inquiétudes ! Avant ces grands combats, avant ces proscriptions qui seront à jamais votre gloire, notre exil avoit devancé le vôtre, et nous y respirions sur nos propres dangers. Mais qui pouvoit encore nous rassurer pour vous ? Nous vous voyons errans et fugitifs, livrés à tout ce que la détresse et l'exil ont de plus rigoureux ; nous pouvons vous le dire en face du Seigneur, nos propres défaits en ce moment, nous parurent légers. Nous ne ressentions plus nos maux auprès des vôtres. Depuis long-tems la nation Anglaise avoit acquis des droits sur notre cœur par la consolante sensibilité, et sur notre gratitude par ses offres généreuses ; mais nous ne connoissions pas encore toute l'étendue de la munificence de ce peuple qui nous avoit accueillis avec tant de bonté. Qu'il soit béni ce peuple ! Le ciel l'avoit choisi pour réparer les droits de la nature et de l'humanité outragés. Dans nos tems de puissance et de gloire, il disputa à nos pères, toujours par de sanglans combats et souvent par des victoires, l'empire des deux mers ; il nous montre aujourd'hui qu'il est des triomphes plus précieux pour lui. Ses ports vous sont ouverts. Vous n'avez pas à craindre de vous dire étrangers ; vous êtes malheureux ; à ce titre, il n'est plus d'étrangers pour l'Anglais. Il sera votre frère. Votre multitude vous effraye vous mêmes. L'Anglais la voit sans s'étonner. Si jamais il s'est applaudi de l'immensité de ses ressources, c'est en voyant le grand nombre des malheureux qu'il peut soulager.

Dans

Dans le tems même d'une guerre opiniâtre entre les deux nations, il a su étonner l'univers par une souscription publiquement ouverte en faveur des soldats, des chevaliers Français dont le sort des combats a fait ses prisonniers. Il les avoit vaincus ; ils ne sont plus pour lui que des hommes à conserver, et les captifs, à force de bienfaits, se croient désormais ses concitoyens. Quel augure pour vous, Messieurs, dans qui il voit à secourir, non pas des ennemis vaincus, mais des hommes victimes de leur devoir, de leur confiance !

Aussi, dès qu'un fatal décret vint lui apprendre quel vaste champ votre exil ouvre à sa bienfaisance, avec quel empressement, on le vit se porter à ces souscriptions, qui dans ces régions d'humanité, ne tromperent jamais l'espoir des malheureux. Alors toutes les fortunes de cette nation puissante semblerent devenir les vôtres, ou celles des laïcs Français compagnons de nos désastres. Alors ces vaisseaux chargés de déposer dans cette île des milliers d'exilés, purent aller redire à nos persécuteurs qu'autant ils ajoutoient à l'histoire de la férocité, autant le peuple Anglais ajoutoit à l'histoire de la bienfaisance ; que, s'il étoit chez eux, des comités dont le nom seul effraie la nature, il en étoit ici dont le nom l'attendrit, et répare sa gloire.

Oui, Messieurs, Dieu a partagé pour vous, en quelque sorte, le soin de justifier sa parole divine avec vos nombreux bienfaiteurs. Par eux il peut vous dire, comme à ses apôtres : *lorsque je vous ai envoyés sans bâtons, sans chaussures au milieu des nations, avez vous manqué de quelque chose ?* Par eux il vous a dit : *Ne vous mettez en peine ni de la main chargée de vous vêtir ni de celle qui doit vous nourrir.* Qui de vous en effet pourra lui reprocher d'avoir manqué à ses promesses auprès de la nation qui vous accueille ? Jusques dans vos infirmités et dans vos maladies, quelles mains bienfaitrices ne se sont pas montrées ! Des hommes généreux comme leurs frères, mais plus experts à soulager vos maux, sont accourus auprès de votre lit, et tout le prix de leur science utile, et la plus douce, la seule récompense de leur cœur, a été le plaisir de vous rendre à la vie. Mais pouviez-vous surtout trouver une image plus parfaite des tendres soins de la providence, que dans ce comité si respectable, journellement occupé de vos besoins ?

Qu'il soit donc glorifié, qu'il soit béni, ce Dieu qui dans notre détresse, s'est plu à nous montrer une nation entière, l'instrument de ses bontés ! Car, Messieurs, qui de vous, en abordant, d'une terre, partout teinte du sang de ses victimes, dans cette région hospitalière, n'y a pas rencontré des hommes empressés à l'accueillir, à essuyer ses larmes ? qui de vous n'a pas vu celles de la tendresse et de l'humanité couler des yeux de ce peuple sensible, au récit de vos maux ?

S'il nous étoit donné de retracer ici tous les traits touchans de bienfaisance dont chacun a été l'objet, quel tableau consolant nous aurions à vous offrir ! partout, dans les ports, dans les villes, dans les campagnes, dans les îles, et dans la capitale, tout les citoyens se disputant d'ardeur, pour soulager des colonies d'exilés ! partout, cet accueil de la fraternité, des cœurs sensibles, qui semblent recevoir le service plus encore que le rendre ! souvent encore cette main qui se cache alors même qu'elle donne le plus, ou qui se plaint qu'on lui cache des maux, et qu'on la prive du plaisir de les soulager ! et cet empressement, ces attentions, cette générosité, dans toute une nation,

\* Luc. c. 22. v. 35.

† Matth. c. 6 v. 25.

tion, dans toutes les classes qui la composent, dans ces corporations, dans ses maisons de ville, dans ses universités, dans ses collèges, dans les palais des riches, dans les maisons du citoyen aisé, jusque dans l'humble habitation du pauvre ! Quel spectacle, Messieurs, et quelle gloire pour le peuple qui le donne !

Mais pour nous qui en recueillons les doux fruits, quel motif de consolation et de reconnaissance ! que ce sentiment éclate pour des hommes qui savent si bien le mériter !

L'Apôtre des nations, à l'aspect des secours envoyés aux fidèles de Philippes et de Corinthe, s'écrioit dans les transports de sa reconnaissance : " Que les desirs de ces bienfaiteurs généreux soient remplis par le Dieu que je vous ai prêché ; qu'il répande sur eux les richesses de sa gloire en N. S. J. C. mon cœur est pénétré de joie à la pensée de ces hommes qui ont fourni à vos besoins. C'est moi-même que leurs mains ont relevé dans vous. Connoissez ces hommes précieux ; qu'ils soient l'objet de vos prières et de vos miennes. " Pour quelques dons envers ses frères, si tels étoient les vœux du saint apôtre, quels ne doivent point être les nôtres, à l'aspect d'une nation entière concourant avec tant de générosité à vous soulager, vous, colonie si nombreuse de prêtres exilés pour J. C. vous, et ces malheureux frères de tous les ordres que les révolutions de notre patrie ont poussés en si grand nombre vers cette même contrée ?

Des diverses parties de l'empire, si nous portons nos regards sur le trône, là est assis un roi, grand désormais pour nous par ses bontés, comme il le fut toujours par l'amour de son peuple. De ce gouvernement dont il est le chef et l'organe, sont partis les ordres protecteurs qui nous ouvrent ses ports,

nous

\* On pourroit citer icy un très grand nombre de ces petites anecdotes qui, toutes, démontrent la sensibilité du peuple Anglois, de la partie même de ce peuple la moins riche, la moins aisée. Qu'il nous soit au moins permis de réviser les faits suivants.

Quelques prêtres François s'adrescoient pour leurs provisions, à une pauvre marchande de légumes ; elle leur donna diverses fois ce qu'ils vouloient acheter ; ces prêtres la voyant oblige à refuser le pain de sa marchandise, craignent d'abuser d'une pareille libéralité, et vont sur leurs provisions ailleurs. La bonne marchande se désola, et vint se plaindre de ce plus les voir, parce qu'elle ne vouloit pas recevoir leur argent.

D'autres ecclésiastiques François marchandoient des provisions ; et les refusoient sans en avoir pris, parce qu'ils les trouvoient trop chers ; la marchande court après eux, et les force d'accepter gratuitement ce qu'ils avoient voulu acheter.

Quelques autres demandant leur chemin dans les rues de Londres, se voient entourés par des femmes du peuple ; ces empressément autour d'eux leur inspire quelques craintes ; ces bonnes femmes s'en apperçoivent ; toutes s'empressent de les rassurer, leur offrent à l'envie quelques piéces de monnoie. Au premier mouvement de frayeur succèdent les larmes de la reconnaissance.

M. l'Ev. de Leon passoit dans la rue avec son grand vicairé ; tout à coup celui-cy sent quelqu'un qui le presse ; il se retourne ; étoit un porteur de lait, qui lui avoit mis une piéce de monnoie dans la main, et continuoit son chemin sans vouloir être reconnu.

Dans la liste des souscripteurs, on a vu le don de 26 guinées par une personne désignée sous le nom de M<sup>me</sup> MONTICOMIA, cette même personne a fait remettre d'autres dons en mains particulières, et n'a jamais voulu être connue. Tout ce que l'on en fait, c'est que rien n'annonce dans son extérieur un homme aisé ; il n'en a pas moins contracté l'obligation de faire parvenir les mêmes sommes, aussitôt que les papiers publics en annoncroient le besoin.

Parmi la foule de faits qui se présentent, n'oublions pas les petits enfants de l'école donnant à la souscription l'argent destiné à leurs menus plaisirs, &c. &c. &c.

† Philip. c. 7. v. 18. 1 Corint. c. 16. v. 17.

nous suivent dans l'empire, et font partout veiller la loi pour nous. C'est ce roi bienfaisant, qui des palais même de ses ancêtres a fait une retraite pour nos frères; c'est le cœur de ce prince qui lui a dit pour nous, que les palais des rois ajoutaient à la gloire de leur première destination, en devenant l'asile des malheureux.

C'est auprès de ce trône, que le même gouvernement, et sage et prévoyant autant que généreux, s'occupe des moyens de perpétuer des dons qui suppléent à ces possessions même que nous avons perdues dans notre patrie. C'est là que la puissance Anglaise n'a pu embrasser les deux hémisphères, que pour étendre les générosités pour nous sur l'un et l'autre monde. On nous avoit ravi et les champs de l'église, et nos propriétés; dans celle précisément de ses colonies, qu'une heureuse identité de culte et de langage rend plus propre à devenir pour nous une seconde patrie, l'Angleterre nous offre nos frères antiques à rejoindre, des possessions à cultiver, et les moyens de les rendre fertiles. Déjà des envoyés de ce gouvernement franchissent pour nous le vaste océan, et vont tout disposer pour préparer et perpétuer ce signalé bienfait.

Sur ce trône encore, les cieux ont placé une reine vertueuse, entourée d'une famille auguste; dont la protection sollicite l'hommage de la reconnaissance, comme son rang, la destinée auprès de la nation qui nous reçoit, commandent le respect et le dévouement.

Que la reconnaissance ajoute donc à l'amour que nous devons partager avec la nation pour les souverains, nous qui partageons avec elle le bonheur de leur empire.

Soyez nous aussi toujours plus chère, religion saine, vous, qui nous apprenez à payer les bienfaits à force de vertus. Que notre vie parfaitement chrétienne, édifiante, que la patience, la résignation, la piété sincère, que nos conversations, nos mœurs, que tout dans nous annonce le vrai prêtre, et le Dieu que nous avons eu le bonheur de confesser. La plus horrible des ingratitudez seroit dans le scandale donné au bienfaiteur.

Plus que jamais fideles aux loix de notre Dieu; prouvons en même-tems à cette nation généreuse, que nous savons aussi respecter et observer les siennes. Qu'une constitution à la quelle l'Angleterre doit tant d'années de prospérité, ne trouve de notre part que zèle, fidélité et soumission.

Vous le savez, Messieurs, et une nation de bienfaiteurs le doit surtout apprendre par notre conduite, tel est le caractère de notre religion, que partout où il plaît à notre Dieu, ou de nous faire naître, ou de nous transporter, partout elle fait faire de ses enfans les hommes de toutes les loix, de toutes les constitutions utiles à la patrie.

Parmi ces loix, sans doute, il en étoit que le malheur des tems avoit produites, et sur lesquelles votre zèle eut pleuré; mais reconnoissez, Messieurs, les avantages d'une législation qui s'épure elle-même sans ces violences et ces secousses qui renversent les empires. Admirez la divine providence, qui préluant, en quelque sorte, au bonheur qu'elle vous préparoit dans cet asyle, inspirait à la nation Anglaise ces idées d'une tolérance plus réelle que celle des nouvelles puissances de notre infortunée patrie; d'une tolérance qui, à notre arrivée, nous a montré des temples publiquement ouverts à notre culte, des autels tout prêts à recevoir nos vœux et la victime qu'il nous est donné d'offrir à l'éternel en actions de grâces de ses bienfaits, et pour implorer ses miséricordes sur les hommes par qui il les dispense.

Ah!

Ah! Messieurs, puisqu'ils nous sont ouverts, accourons dans ces temples; aux pieds de ces autels, redoublons les accens de la reconnaissance; près de ces sanctuaires, unis à la pieuse partie de la nation qui nous y édifie par la ferveur et la constance de sa foi, conjurons notre Dieu de répandre sur la nation entière des bénédictions égales à ses bienfaits. Que loin d'elle il détourne ces principes si funestes aux repos des empires; qu'il envoie les anges tutélaires assurer le trône de ses rois; qu'il préside à ce sénat auguste, l'élite de ce peuple, l'interprète de ses vœux et de ses besoins, l'appui de ses droits, l'oracle de ses devoirs. Dans ces délibérations importantes où l'éloquence et le génie discutent et les rapports des empires, et les grandes questions de la paix, de la guerre, du commerce, du fisc, de tous les intérêts publics, que toujours il inspire ces loix à sanctionner par le monarque, ces mesures à prendre pour la prospérité de la nation.

Qu'il unisse d'un lien toujours plus ferme et plus étroit, les états divers dont il a fait la force et la grandeur. De toutes ces contrées réunies sous le diadème Britannique, qu'il bannisse à jamais la més intelligence et l'anarchie, ce fleau des fortunes, des propriétés, de la liberté des citoyens.

Sensible à nos prières, que notre Dieu nourrisse auprès de ces foyers qui nous sont si propices, la paix et l'abondance. Que d'années en années, la rosée du ciel féconde les moissons d'un peuple qui sçait les partager si généralement avec les malheureux. Que le maître des vents et des tempêtes dirige ses vaisseaux, et l'enrichisse des trésors de l'aurore et du couchant. Qu'il soit, ce peuple Anglais, qu'il soit pour tous les peuples, l'image du bonheur, puisqu'il a sçu être pour tous, le modèle de la bienfaisance.

Ce n'est là, Messieurs, qu'une expression bien foible de nos vœux pour cette nation protectrice; mais les sentimens qui les inspirent, sont au moins profondément gravés dans notre cœur; ils le sont dans toute leur force et dans toute leur étendue; ils le seront un jour dans nos annales, et l'église, à côté de nos malheurs, retrouvant le nom d'un peuple entier de bienfaiteurs, se chargera de perpétuer pour lui tous nos vœux et toute notre reconnaissance.

Hélas! ces sentimens si doux si consolans, pourquoi ne sont ils pas les seuls qui puissent nous occuper en ce moment? Pourquoi faut-il qu'ils soient mêlés sans cesse à la triste et désolante pensée des désastres qui affligent encore notre patrie; et de ceux là surtout qui menacent les jours de notre infortuné Monarque? Pourquoi faut-il qu'aux pleurs que font couler des âmes généreuses, le mêlent chaque jour des larmes de douleur et de désolation sur nos malheureux concitoyens? L'Angleterre répare les maux que nous ont fait nos persécuteurs, et nous les jardonnons. Mais l'asyle où nous sommes, et les décrets de ceux là même qui nous ont forcés à le chercher, ne nous ont pas fait oublier, qu'ils sont nos frères. N'oublions pas, non plus, que nous avons laissé dans cette infortunée patrie, des fidèles, des ouailles, dont nous étions les pères, les amis, les pasteurs. Nous le sommes encore, nous le sentons à cette émotion pénible et douloureuse que la pensée seule de leurs malheurs fait naître dans nos cœurs. Qu'ils soient donc aussi l'objet de nos prières; unissons nous pour ces fidèles qui gémissent sur notre éloignement, qui soupirent après tous les secours religieux dont notre exil les a privés. Unissons les pour nos ennemis même, et que les vœux qu'ils font pour notre perte, soient expiés par ceux que nous faisons pour leur salut. Unissons les surtout pour ce monarque captif, digne d'un meilleur sort; que

la priere Seigneur sauvez le roi, soit à chaque instant dans notre cœur. Qu'elle force le ciel à terminer les maux du prince sur lequel nous pleurons.

Ne vous étonnez pas, ô nation généreuse, que nous confondions ces vœux pour notre Roi, avec tous ceux que nous faisons pour le vôtre et pour son peuple; vous, qui avez tant fait pour adoucir nos maux, nous pardonnez-vous d'oublier ceux de notre patrie? S'il nous est jamais donné de la revoir, le premier de nos soins sera de lui apprendre les sentimens que vos bienfaits inspirent, et quels droits ils vous ont donné à ses hommages.

Quelle que soit l'issue de nos révolutions; ils nous suivront partout, ces sentimens; partout nos cœurs et nos voix annonceront, avec notre admiration et notre reconnaissance, la munificence et la gloire d'un peuple entier de bienfaiteurs.

Chargé, Messieurs, de l'expression et de la publicité de vos sentimens, j'ai senti combien j'étois au dessous de la tâche que vous m'aviez imposée, mais j'espère que vous me saurez quelque gré des efforts que j'ai faits pour remplir un devoir si précieux à vos cœurs. et au mien.

Je suis, &c.

30 Dec. 1792.

† J. Fa. Ev. DE LEON.

*A list of new PLANTS &c. brought by Capt. Bligh of His Majesty's ship Providence, from Otaheite, Timor, and St. Helena.*

TREES, &c. FROM OTAHEITE.

**T**HE *Bread Fruit*. It is advised, that the plants, when put into the ground, should be placed where they are intended to grow, and at the distance of twenty-five feet from each other. Whether they can be propagated by layers or cuttings, has not yet been tried.

The *Rattah*, a sort of chestnut, very much resembling the Windsor bean in taste, should likewise be planted in a spot whence it is not likely to be removed. It requires a light, loamy soil, in low land and a moist climate, the temperature of the air from 78 to 120; grows a great size.

The *Ay yab* is a large shrub, bearing a porous, juicy, red streaked fruit, as large as a middle-sized apple; it may be planted in the mountains, in a light loamy soil.

The *Ay yer* is a large tree, which bears the real Otaheitean apple, a remarkable fine fruit. May be planted in a similar soil with the foregoing, but in low land.

The *Ovaigh* is a maiden plantain, the fruit of very high flavour; it will grow in the same situation as our own trees.

The *Va hee* bears a red plantain, and grows best on mountains; the fruit is extremely nourishing, and of a very delicate flavour; mixed with bread fruit, it is the first food given to infants, and is superior to all other.

The *Etow* is a tree of good size, and hardy; must be planted in a good soil and low land.

The

The *Mattre* is a creeper, and will grow in any soil on the mountains; it produces a fig, which, mixed with the *Ettow* leaves, composes an excellent dye.

The *Jamblang* is a large tree, and produces fruit in large clusters, resembling grapes. The soil must be light and loamy, and on low land.

The *Jambo Jemava*, and *Jambo Marec*, are species of Alyyah.

The *Scraboath*, a climbing plant, bearing seed like the English plantain.

The *Scradown* produces a sort of pepper; will grow in any garden-ground.

The *Bee nang*, a species of palm-tree, produces the beetle-nut; it grows, like our mountain cabbage, in a light soil, and in any situation.

## FROM TIMOR.

*Mango* is of a species very superior to the same growth of jamaica.

The *Blimbing*, a large shrub, bears fruit resembling a young cucumber, eaten either boiled or raw.

The *Chermailah*, a species of the same.

The *Lemon China*, a shrub, bears fruit resembling a large black currant, and of a spicy flavour.

The *Cofandee*, a large tree, bears a fruit much prized by the Malays, and will grow in a loamy soil in any situation.

The *Pomgranates* are of the best species.

The *Justee* is the East India tick tree, of very quick growth and hard wood; grows best in low land.

The *Bintalee* is a tree of moderate size, the leaves and blossoms of which are used as perfumes, and mixed with cocos nut as food.

The *Bugha ah hanagab*, a tree of the same size as the former; the flowers are a fine perfume.

The *Nanka* is a sort of janek.

The *Timor Bread Fruit* produces seed, and may be raised from it.

## FROM ST. HELENA.

The *Dwarf Peach*, similar to the other peaches, grows on very small trees, and in a cold climate.

The *Almons* will grow in any climate.

The *Coffee* is similar to our own.

*Observation d'un PHILOSOPHE sur le procédé de la nature dans la formation des Animaux, appuyées d'expériences qu'on ne peut contredire que par d'autres expériences.*

SANS avoir la prétention d'affurer; comme le fait une certaine classe de prétendus savans, ce qui précisément donne l'être, nous nous conten-

terons

serons de dire que ce qui commence la vie des animeaux, est un principe qui vient d'autant de causes que leur vie même. Pour s'en convaincre, il suffit de conférer les préparatifs de la semence avec les conditions de la vie.

Ce premier principe, qui multiplie comme le feu, c'est-à-dire, qui dévore et convertit en la propre substance tout ce qui est dans la sphere de son action, est le fondement, ou, si l'on veut, le commencement, le progrès et la fin du corps et de la vie des animeaux. Il germe, il pousse, il construit, il fait le mouvement des humeurs: en un mot, il est tout, parties liaison de parties, humeurs, propriétés et fonctions; il le modifie et le transforme en toutes leurs parties, de même que la seve qui se forme, comme nous l'avons dit ci-devant, que par le concours de l'air et de l'eau dans les plantes, en fait du bois, de la moëlle, de l'écorce, des fleurs, des feuilles, des fruits, des qualités, des vertus, &c. Ce premier principe est l'humide radical. Mais choisissons un exemple dans le regne animal, et ce sera le fil d'Ariane qui nous conduira dans les replis tortueux de la nature.

Le germe du poulet est une étincelle ou une particule de seve, ou d'humide radical, qui réside dans la barre, dans les points et dans les cercles qui forment la cicatrice ou la tache blanche qu'on aperçoit dans le jaune de l'œuf.

Cet humide radical, par son activité, tourne le blanc en la propre essence, comme le feu change le bois en feu, pénètre au travers de la cicatrice, se mêle avec l'étincelle de germe et en augmente le volume, le cuit, l'épaissit peu à peu, et devient propre à former les parties du poulet, qui, quoique différentes, naissent toutes d'une même seve, d'une même essence, ou d'un même humide radical.

En suivant l'étonnante transformation de l'œuf en poulet, nous avons observé que la barre qui est en travers du petit cercle qui occupe le centre de la cicatrice, est la première racine de l'épine, et même nous avons découvert, à force d'attention, que cette partie de l'épine la première formée, est celle qui répond à la poitrine. La preuve en résulte d'une opération que chacun peut répéter; c'est que le cœur, qui est vis-à-vis, est sensiblement le premier viscere qui se forme, puisqu'on le voit battre dès le troisième jour que l'œuf a couvé.

Ce qui semble autoriser l'opinion qui veut que l'épine soit la racine de la poitrine, du bas-ventre, de même que des viscères, c'est qu'on voit, dans le cours de la génération du poulet, vers le septième ou huitième jour qu'il est sous la poule, les côtes de la poitrine pousser de l'épine, avec les chairs les membranes qui enveloppent enfin la poitrine, puis le bas ventre. De-là, sans doute, le foie, l'estomac, la rate, les boyaux, les reins, et enfin les parties basses pour l'excrétion de la semence, &c. Selon les différentes parties de l'épine sur lesquelles l'humide radical appuie. Ce n'est point, au reste, sur un exemple particulier que je me fonde; j'ai continué l'expérience sur un avorton humain; et ceux qui voudront la répéter en concluront, comme moi, que la diversité des viscères et des chairs du bas-ventre, de la poitrine, et peut-être même de tout le corps, pourroit bien venir originairement de la diversité des parties de l'épine, tant immédiatement que médiatement, puisqu'elles peuvent pousser de parties en parties des choses qui paroissent aux sens fort diversifiées, bien qu'elles viennent toutes d'une même essence, ou d'une même seve.

On observe, avec non moins de surprise, que les viscères, les chairs, les tendons,

tendons, les os, &c. ne se construisent dans l'animal, qu'à mesure que l'humide radical s'épaissit: d'où l'on semble pouvoir conclure que l'humide radical fait tout dans les animaux. En effet, cet humide s'appliquant sur les parties faites ou commencées, il devient la base et le fondement de toutes celles qui composent l'animal. La manière de produire de la nature n'est point instantané; c'est lentement et par degrés qu'elle agit. A chaque portion de l'individu qu'elle extrait de l'insensibilité, les veines de la nouvelle production s'abouchent exactement avec celles de la précédente, les nerfs avec les nerfs, les membranes avec les membranes, &c. Tout se fait et se lie avec une extrême justesse, par des causes aveugles, mais nécessaires et merveilleuses.

Lorsque les parties d'un embryon, ou du moins quelques unes; soit solides, soit humeurs, sont formées, elles ne servent point encore à la vie de l'animal. Les parties qui forment un viscère, par exemple, n'ont d'abord aucun rapport avec les autres parties de l'animal, parce qu'il faut un certain tems à la nature, ou à l'humide radical, pour s'affermir et acquérir de la consistance, et lier par des membranes un viscère avec un autre, et les vaisseaux ou les conduits dont il est fait. Il faut encore que les humeurs séjournent dans les vaisseaux, avant que de devenir assez fluides pour circuler avec celles qui en sont proches, et qui sont déjà en mouvement. En observant avec soin divers animaux, depuis les jours qui suivent leur conception jusqu'au tems d'une formation plus parfaite, on reconnoit d'une façon sensible que la nature fait d'abord des veines avec du sang qui ne se meut point, sans qu'elles aient de rapport avec d'autres veines qui sont aussi quelque tems sans usage, et qui ne sont encore que comme des préparatifs bruts, mais qui se perfectionnent avec le tems, pour servir à la construction du corps de l'animal, ainsi qu'à sa vie.

Pour achever de se convaincre de la manière dont l'humide radical peut servir de moyen de s'unir à des parties éloignées les unes des autres, et comment les fœtus reçoivent par les artères hypogastriques, qui aboutissent au placenta, la nourriture et l'esprit vivifiant, il suffit d'observer de quelle façon les vaisseaux du nombril s'abouchent avec ceux du placenta, et comment les artères portent ensuite par le nombril le sang du fœtus au placenta, et les veines du placenta au fœtus.

Les expériences répétées faites sur divers animaux, soit avant leur entière conformation, soit peu de tems ou plusieurs années après leur naissance, semblent prouver, d'une manière bien uniforme, que les humeurs et les membranes qui les enveloppent, s'engendrent en même tems; que c'est de l'humide radical que toutes les parties de l'animal prennent leur nourriture, leur accroissement, et qu'elles s'accroissent toutes également: et si quelqu'un veut prendre la peine de répéter ces expériences, très-simples qu'on a faites sur cet objet, on demeurera convaincu, autant qu'on peut l'être par rapport à des choses qui sont hors de nous, que la nature suit toujours le même ordre dans la formation des animaux.

Ces détails servent à faire voir que beaucoup de gens ont jusqu'ici confondu les actes primitifs de la Divinité avec les actes secondaires de la nature. Que l'existence d'une substance générale, dont les propriétés sont infinies, et qui se modifie en une infinité de formes particulières, par faculté qu'ont les principes ou seves, après qu'elles les a produits par la force; que l'existence d'une telle substance, dis-je, soit l'ouvrage autant admirable qu'incom-

préhensible d'une cause distinguée d'elle et douée de connoissance et d'intelligence, c'est ce qu'on ne nie pas, et ce qu'il n'y a pas lieu d'examiner ici. Mais qu'après avoir admis ce premier acte de souveraineté toute-puissante, on prétenda encore que l'origine des être journaliers soit l'effet d'une volonté de cette première cause, et qu'elle répéter à chaque individu l'opération qu'on lui attribue en faveur de la substance qui fait la base de tous, c'est ruiner le grand acte de la première formation, ou création : c'est plus c'est rendre une cause connoissante et suprêmement intelligente, responsable de toutes les bévues, de tous les écarts dans lesquels peut tomber une cause aveugle et stupide, qui produit nécessairement et sans choix le bien et le mal, et dont ce que nous appelons les jeux et les hasards, ou les caprices, ne sont que des effets d'une ignorance et d'une indifférence qui produit et détruit tous les modes sans peine et sans plaisir.

### *State Papers respecting Poland.*

N<sup>o</sup> I.

WARSAW, MAY 4.

*Note of M. Sievers, Ambassador of the Empress of Russia, sent to the General Confederation.*

**W**HEREAS the public report goes, that the General Confederation have taken into consideration the removal of such Emigrants, and other persons, who, on the last Diet, and in the Revolution of the 3d of May, did co-operate to the ruin of the Republic, and who still continue their intrigues and cabals, and the focus of whose revolutionary spirit is still at Leipzig, Vienna, and Paris; moreover, that these oppositions are only nourished by the considerable property possessed by the people who are too blind to see the real welfare of the Republic, and that consequently all the grievances Poland complains about, is to be ascribed to none but to them; the undermentioned thinks he ought to apply to the General Confederation, and insist on the sequestration of their property, to deprive them of the means of doing any more hurt.

Given at Grodno, the 20th of April, 1793.

N<sup>o</sup> II.

*Second Note of the Russian Ambassador.*

The under written, Extraordinary Ambassador and Plenipotentiary of her Majesty the Empress of all the Russias, has seen, to his great sorrow, that the Hetman Count Rzewnski, has given in another personal protest against the declaration of the two allied Courts, in order to be joined to the acts of the confederation of the crown, notwithstanding the author has given himself all the trouble imaginable to conceal his inimical dispositions under the mask of the most zealous patriotism; since this declaration made its appearance after that which was given in by Vice Marshal Walewsky, who, ten days ago, arrived at the general confederation, in order to set there the part of opposition, a step which the under-written has at first despised, like an insignificant assemblage of words.

And whereas, notwithstanding a courier sent by General in Chief Iglestrova, has brought an information, that military preparations are secretly carrying on in the Arsenal at Warsaw, the underwritten Ambassador thinks it his duty to inform the illustrious General Confederation, that he is going to sequestrate, by the troops of her Majesty the Empress of Russia, the property of such Gentlemen who, in publicly printing these protestations, betray manifest inimical intentions; and that he will do the same with the property of all such Members of the confederation who should dare to give in protests against the declarations of the Allied Courts.

The underwritten Ambassador thinks himself at the same time entitled to ask of the General Confederation, that on account of the inimical dispositions of M. Walensky, who only of late has meddled with the affairs of the General Confederation and the Republic, and who has the Marshall's Staff, only as first in rank, and not by election, that he be enjoined forthwith to desist himself of the Marshall's Staff, and to deliver it to him that had it before him. This is the least satisfaction the underwritten thinks he should insist upon, for such proceedings as are visibly intended to lead weak minds into error, to foment disturbances, and to prepare fresh disasters to a country which is very near the epocha of its re-generation and new Constitution, which it expects both from the wise endeavours of the General Confederation and the first Diet.

Given at Grodno, the 20th of April, 1793.

---

N<sup>o</sup> III.

*Note given on the 18th of April, to the illustrious General Confederation, by M. Buckholz, Extraordinary Ambassador, and Minister Plenipotentiary of his Majesty the King of Prussia.*

The underwritten Ambassador Extraordinary and Minister Plenipotentiary of his Majesty the King of Prussia, cannot see without astonishment and sorrow, that the General Confederation has let ten whole days pass without answering the declaration delivered to them, in the name of both the illustrious Allied Courts, and thinking of the means which alone can secure to the Republic of Poland her future prosperity—the underwritten does of course insist, that the General Confederation shall forthwith make a reply to said declarations, and make the necessary preparations for the convocation of the Diet.

(Signed)

BUCKHOLZ.

---

N<sup>o</sup> IV.

*Letter of the Russian Ambassador to M. Wolewsky, Vice Marshal of the General Crown Confederation.*

After the conference I have had with you, nothing remains but to entreat you once more well to consider, that you are the only one who opposes the measures actually pursuing. It is to you alone I must apply for a definitive answer in writing to the question, whether you will consent to the Turnus? And whereas it is the custom at every Confederation, that the majority should decide, whether in case on the requisition of your Colleagues, the Turnus should take place, you will subscribe to what the majority shall decide? I expect your answer this evening at farthest.

I have the honour to be, &c.

JACOB SEEVERS.

*Anecdotes de Pierre I, Empereur de Russie.*

**P**IERRE I arriva une fois à Cronstadt à l'heure où les matelots dînoient à bord; suivant la coutume de descendre jusqu'à la familiarité avec les soldats, et sur-tout les matelots, il se mit à table, et l'un d'eux lui présenta une cuillière et un fourchette. Il fut tres-surpris de la mauvaise qualité de la viande et des pois. *Mes enfans, leur dit-il, êtes vous toujours aussi mal servis ?* Il se leve ensuite, va visiter tous les tonneaux et se rend certain par lui-même que toutes les provisions de bouche sont gâtées. Il ordonne alors le signal de rassembler, et tous les capitaines se rendent sur le vaisseau amiral. Il leur expose en peu de mots le sujet pour lequel il les assemble, et fait venir également les commillaires qui subirent cet interrogatoire: *Quelles sont vos instructions et vos engagements?—Telles et tels—Quelles especes de viandes, pois et autres nouritures vous êtes-vous fournis à fournir aux matelots?—Telles especes.—Voyons si vous avez rempli vos engagements à la lettre.* Après les avoir menés de tonneau en tonneau et convaincus de fraude, il ordonna aux capitaines de leur faire leur procès en sa présence. Ces malheureux tremblans se jettent aux pieds du prince, implorent la clémence et tâchent de l'émouvoir par l'aveu de leur faute, par des excuses répétées et par la promesse de mieux se comporter à l'avenir. *Rien ne l'ébranla. Vous êtes des frippons, des....* fut toute la réponse. Les juges décidèrent unanimement que le cas étoit digne de mort, et les sept commillaires furent sur le champ pendus aux grands mâts d'un pareil nombre de vaisseaux.

**S**E trouvant à Cronstadt, fatigué de l'exercice de la journée, le czar voulut se reposer à son aise, et donna à une sentinelle la consigne de ne laisser entrer personne dans sa chambre. Le prince Menzikoff, accoutumé à trouver l'accès libre en tout tems auprès de son maître, trouva mauvais qu'on l'arrêtât, et voulut forcer le passage. La sentinelle tient bon, le repousse et menace de le bourrer. Menzikoff indigné, poste un page avec ordre de l'avertir quand le monarque paroitra. Ce moment arrive, Menzikoff porte au prince les plaintes les plus ameres contre ce soldat brutal. Pierre fait venir celui-ci: *Connais-tu ce Monsieur-Li, lui dit-il?—Oui, sire, c'est le prince Menzikoff.—Est-il vrai que tu as voulu lui donner des coups de la croisse de ton fusil.—Je lui en aurois donné comme à tout autre.—Pourquoi?—C'est qu'il vouloit entrer malgré les ordres de V. M.—Fort bien, que l'on apporte trois verres d'eau de vie. Tenez, Menzikoff, buvez à la santé de ce brave soldat que je fais bas-officier. Le favori boit et croit en être quitte pour cela. Encore un verre Menzikoff, buvez à la santé de ce bas officier, comme d'un premier lieutenant. Menzikoff obéit avec chagrin. Un troisième verre Menzikoff, il faut boire à la santé de ce capitaine. Quelque amere que fut cette eau-de-vie pour le favori, il l'avalâ et n'étoit pas au bout. A présent, Menzikoff, allez habiller et équiper cet officier suivant l'ordonnance de son nouveau grade, afin que dans trois jours au plus tard il puisse se présenter décemment devant moi; et qu'il ne vous arrive plus de molester ceux qui sont le devoir, au ecc. (levant la conne) vous apprendra le vôtre. Puis adressant la parole au soldat: *Vous êtes un brave, allez, exécutez toujours mes volontés aussi rigideusement, et je ne l'oublierai pas.* On est agréablement affecté en voyant l'arrogance humiliée, et une action noble et ferme aussi dignement récompensée.*

*Anecdote of Maria Theresa, Mother of the Q. of France.*

THE celebrated Queen of Hungary, Maria Theresa, when she had assembled the States of her kingdom in 1741, appeared before them with her eldest son (the late Emperor) at that time an infant, in her arms, and addressed them in these expressions: " Deserted by my friends, persecuted by my enemies, and attacked by my nearest relations, I have no resource left but in your fidelity and valour. On you alone I depend for relief, and into your trust I commit, with a confiding heart, the son of your Sovereign, and the just cause I have at issue." Filled with rage and compassion by this affecting appeal to their love and loyalty, and touched by the tender details of the beautiful and heroic Princess, the honest Palatines drew their sabres, and exclaimed in a tone of fervid zeal, " We will die for our King \*, Maria Theresa!"—Their subsequent conduct proved their sincerity;—they supported her with their lives and fortunes—and excluded the Elector of Bavaria and his family for ever from the Hungarian throne.

So formidable were her forces immediately after, that the King of Prussia in 1743, was compelled to evacuate Bohemia. The letter of this popular female to the venerable Count Palfy, on this occasion, is worth reading. It was accompanied by a present of her own horse, richly caparioned, a gold-hilted sword set with diamonds, and a ring of great value.

*" Father Palfy,*

" I send you this horse worthy of being mounted by the most zealous of my subjects. Receive, at the same time, this sword to defend me against my enemies; and accept this ring, as a mark of the affection I bear you.

" MARIA THERSA."

\*The Sovereign of Hungary, of either sex, are always addressed by the Diet by the title of King.

*Anecdote of the late King of Prussia.*

THE late King of Prussia frequently went in disguise among his soldiers, in order to make experiments of their fidelity to his person, to discover any plots that might be carried on, and acquaint himself with all their movements and intrigues.—On an adventure of this kind one night, he accidentally fell into company with a soldier, who having no suspicion of the deceit, invited the King to go and partake of a bottle with him; observing at the same time, that though he had not the money to pay for it, he would have recourse to a method he had often practised, which was, to pawn the blade of his sabre and supply its place with a wooden one, till he could conveniently redeem it. FREDERIC, in order to make a public detection of his deceit, and prevent the like in future, concerted a plan with a friend of the other, that he having been convicted of some capital offence, which merited death, should be placed next to the one who pawned his sword blade, and who was to put the sentence in execution the succeeding day on the parade. Accordingly the King commanded him to draw his sword, and execute the sentence on his companion. The soldier, not daring to refuse, and fearing to obey, seized the handle of his sword, and dropping on his knees, with his eyes raised to heaven, exclaimed, " May it please the Almighty to change the blade of my sabre into wood, that I may not be the author of the death of my dearest friend."—Drew his sword, and presented it to the astonished multitude, who supposed that by the interposition of heaven he was prevented from killing his friend. The King, so much pleased with the method the man had taken to extricate himself from his embarrassment, granted him a pardon.

## POLISH UNIVERSAL.

*For the Convocation of the Primary Assemblies.*

WE Stanislaus Augustus, &c. &c. Faithful and well beloved.—It would be, without doubt, superfluous to recall the circumstances which have led to our present critical situation—We speak to citizens, who, by reading the public papers, and their own misfortunes, have acquired but too much light on the subject of their disasters. To repeat these, on the one hand, would only increase the painful sensations of the citizens, and on the other, unnecessarily re open the still bleeding wounds of our own heart.

But as in a republic, it is only consistent with the body of the nation, to reform its constitution, and take its resolution upon dangerous occurrences, and in times of manifest and imminent peril: accordingly by virtue of the decision of the General Confederation of both nations on the 20th of April, the permanent council added to our authority, was re-established in its functions, and charged to put every thing in execution agreeable to the prescriptions, of the existing national laws, and the resolutions of the diet, and as in fine the same council in its sittings of the 30th of April, resolved, that as in actual circumstances, no other means was left them to contribute to the public good, but in conformity to the express terms of the constitution of 1775, which served them as a model, to advise us to invite the nation to assemble that it might be in a better state for forming resolutions conformable to its actual crisis:—We the King, by the advice of the permanent council, appoint the 27th of May, for the opening of the Diet in the Palatinates and Districts for the election of Deputies to the Diet extraordinary, to be held at Grodno, and opened on the 17th of June.—In full confidence in the true spirit of patriotism in the Palatinates, Lordships, and Districts: And in the conviction, that their choice will only fall upon such citizens who have a right to the public trust; and that the instructions they shall communicate to them, will have no end in view, but the general good, we finally implore for all and every one, the Divine Benediction.

Done at Grodno, May 3d, 1793, the 20th year of our Reign.

(Signed)

STANISLAUS AUGUSTUS.

## P O L A N D.

STATE PAPER,—WARSAW, MAY 8.

*Note delivered on the 28th of April, by the Illustrious General Confederation to H. E. MR. DE SIEVERS, Ambassador Extraordinary of her Majesty the EMPRESS of RUSSIA, in Answer to those of this Minister, under date of the 20th ultimo.*

The General Confederation of the two nations having enjoined the under-written to answer the notes of his Excellency, Mr. De Sievers, Ambassador Extraordinary of her Imperial Majesty of all the Russias, dated the 9th and 20th of the present month, they find themselves charged and constrained to confess, that the Confederation never expected a declaration of the taking of the Provinces of the Republic, and that they on the receipt of the first note, have of course found themselves in the difficult and *spious* situation of conciliating the painful sentiments they found themselves penetrated

## UNIVERSEL POLONOIS.

*Pour la Convocation des Assemblées primaires.*

**N**OUS Stanislas Auguste, &c. &c. fideles et bien-aimés—Il serait sans doute superflu de rappeler les circonstances qui ont amené notre présente situation critique. Nous parlons à des Citoyens, qui par la lecture des papiers publics, et par leurs propres malheurs, n'ont acquis que trop de lumière relativement à leurs défaits. D'un côté répéter ces défaits ne ferait qu'augmenter les douloureuses sensations des Citoyens, et de l'autre ce ferait rouvrir inutilement les blessures encore saignantes de notre cœur.

Mais comme dans une république il n'appartient qu'au corps de la nation de réformer sa constitution, et prendre la résolution dans des occurrences dangereuses, et dans des tems de péril imminent et manifestes, c'est pourquoi, en vertu de la décision de la confédération générale des deux nations, le 20 Avril, le Conseil permanent ajouté à notre autorité, a été rétabli dans ses fonctions, et chargé de mettre toutes choses en exécution conformément aux prescriptions des loix nationales existantes, et les résolutions de la Diète, et comme enfin le même conseil dans ses séances du 30 d'Avril, résolu, que comme dans les circonstances actuelles, il ne lui restait d'autre moyen de contribuer au bien public, qu'en conformité aux termes exprès de la constitution de 1775, qui lui a servi de model, de nous aviser d'inviter la Nation à s'assembler, afin qu'elle soit plus en état de former des résolutions conformes à la crise actuelle :—Nous le Roi, de l'avis du Conseil permanent fixons le 27 de Mai pour l'ouverture des Diètes dans les Palatinats et districts, pour l'élection des Députés à la Diète extraordinaire, qui se tiendra à Grodno, et s'ouvrira le 17 de Juin. Plein de confiance dans le véritable esprit de patriotisme qui régné dans les Palatinats, Seigneuries et Districts, et convaincu, que leur choix ne tombera que sur ceux des Citoyens qui ont un droit à la confiance publique ; et que les instructions qu'ils leur communiqueront n'auront d'autre but en vue que le bien général ; finalement, nous implorons pour tous et chacun la bénédiction Divine.

Fait à Grodno, le 3 Mai, 1793, la 29me année de notre règne.

(Signé)

STANISLAS AUGUSTE.

## P O L O G N E.

PAPIER D'ÉTAT.—VARSOVIE, 8 MAI.

*Note livrée le 28 Avril par l'illustre confédération générale à S. E. Mr. De Sievers, Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté l'Impératrice de Russie, en réponse à celles de ce Ministre, sous la date du 20 du passé.*

La confédération générale des deux nations ayant enjoint aux soussignés de répondre aux notes de son Excellence Mr. De Sievers, Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, en date des que et come du présent mois, ils se trouvent chargés et contraints de confesser, que la confédération n'a jamais attendu une déclaration de la prise des Provinces de la République, et que sur la réception de la première note, ils se sont naturellement trouvés dans la situation difficile et épineuse de concilier les douloureux sentimens dont ils se sont trouvés pénétrés, touchant

trated with, respecting the regard due to neighbouring and allied Powers; a situation which alone was the cause of a longer deliberation.

The General Confederation thought, they might indeed suppose, by the purport of the notes delivered to them both on the part of her Imperial Majesty of all the Russias, and on the part of his Prussian Majesty, that the taking of the wealthiest provinces of the Republic of Poland, and whose extent exceeds that which is left her, is no longer an object of negotiation susceptible of a mutual arrangement, but rather a declaration of what these two powers have pleased to submit under their dominion; and it has consequently appeared to the General Confederation, that no power whatsoever, not even that of the Diet, being able to avert the disaster which unexpectedly has befallen the Republic, it would have been the duty of the said Confederation, who with a solemn oath have bound themselves in the face of the Church, to maintain the integrity of the country in the smallest particle to withdraw themselves from the least participation of any thing that might render them justly perjurers. The deliberations then only run upon proper means of saving the honour of a clear and irreproachable conscience; but since the Confederation have found themselves to be unable to serve the Country in a useful manner, and to deserve by a loyal counter-declaration, to see themselves rather pitied than despised, after an event they can in no ways reproach themselves with, and of which they hope to be cleared by an equitable and compassionate public.

It was in a contest of similar sensations, when the second note of his Excellency the Ambassador, dated April the 20th, was handed to the General Confederation, who are besides forced to fear the reproaches of the nation, concerning their inaction, especially after having been informed, that whatever was furnished to the numerous army of her Imperial Majesty, should not be refunded till the universals were published, in order to assemble an extraordinary Diet.

Finally they have charged the underwritten, to declare in the name of the General Confederation, and by their express order, that the said Confederation, think themselves fully justified before the sight of the Supreme Being, and the pitying equitableness of the neighbouring and allied Powers; likewise before their just and impartial nation, concerning any participation whatever, in the plan of dividing Poland, and relative to the measures they adopt, pursuant to the laws guaranteed by those very powers—by recalling the Members, of the Permanent Council, who have not given an account yet of their past administration—by replacing with new Members, those that are lawfully excluded—and to further the complement established by the law of 1775, by restoring besides to this Magistracy, all the activity given them, to the end of effectually relieving the pressing exigencies of the Republic, and of continuing its government.

The underwritten are in hopes his Excellency the Ambassador Extraordinary of her Imperial Majesty, will find this present Answer as loyal and just as all the actions of the Confederation have always been, and that he will acquaint his Court with it, by justifying whatever may have been the effect of a too limited power, by an oath of the said Confederation taken in a solemn manner.

PUTAWOKI,

*Vice-Marshal of the Confederation of Lithuania,*

ZABIELLO,

*Marshal of the Confederation of the Crown.*

*The*

étant l'égard du à des puissances voisines et alliées ; situation qui seule a été cause d'une plus longue délibération.

La Confédération générale a cru, elle pouvait même supposer d'après le sens des notes à elle livrées, tant de la part de la Majesté Impériale de toutes les Russies, que de la part de la Majesté Prussienne, que la prise des Provinces les plus opulentes de la Pologne, dont l'étendue excède celle qui lui est laissée, n'est plus un objet de négociation susceptible d'un arrangement mutuel, mais plutôt une déclaration, de ce que ces deux puissances ont bien voulu soumettre à leur domination ; et il a conséquemment paru à la confédération générale, que nul pouvoir quelconque, pas même celui de la Diète, ne pouvant détourner le désastre qui est inopinément arrivé à la République, il aurait été du devoir de la dite confédération, qui par un serment solennel s'est obligée à la face de l'église, de maintenir l'intégrité du pais dans la plus petite particule, de s'abstenir de la moindre participation à tout ce qui pourrait la rendre justement perjure. Les délibérations ne voulaient donc que sur les moyens convenables de sauver l'honneur d'une conscience nette et irréprochable ; mais depuis la confédération s'est trouvée incapable de servir la patrie d'une manière utile, et de mériter par une contre-déclaration loyale de se voir plutôt prise en pitié que méprisée, après un événement qu'elle ne peut nullement se reprocher, et dont elle espère être justifiée par un public équitable et compatissant.

Ce fut dans une conteste de sensations semblables, que la seconde note de son Excellence l'Ambassadeur, en date du 20 Avril, a été remise à la Confédération générale, qui est en outre forcée de craindre les reproches de la nation touchant son inaction, spécialement après avoir été informée que tout ce qui a été fourni à l'armée nombreuse de la Majesté Impériale, ne doit pas être remboursé que les Universités n'aient été publiés pour assembler une Diète extraordinaire.

Finalement, elle a chargé les soussignés de déclarer au nom de la Confédération générale, et par son ordre exprès, que la dite confédération se croit pleinement justifiée aux yeux de l'être suprême, et l'équité compatissante des puissances voisines et alliées ; aussi devant la nation juste et impartiale, concernant toute participation quelconque dans le plan de division de la Pologne, et relativement aux mesures qu'elle adopte conformément aux loix garanties par ces mêmes puissances, en rappelant les membres du Conseil permanent ; qui n'ont pas encore rendu compte de leur administration passée, — en remplaçant par de nouveaux Membres ceux qui sont légalement exclus, et pour accélérer le complément établi par la loi de 1775, en rendant en outre à cette Magistrature toute l'activité qui lui a été donnée, afin de soulager efficacement les pressans besoins de la République, et de continuer son Gouvernement.

Les soussignés espèrent que son Excellence l'Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Impériale trouvera la présente Réponse aussi loyale et juste que toutes les actions de la confédération l'ont toujours été, et qu'il en informera la Cour, en justifiant tout ce qui peut avoir été l'effet d'un pouvoir trop limité, par un serment de la dite confédération prêté d'une manière solennelle.

FUTAWOKI.

*Vice-Marschal de la Cour de Lithuanie.*

ZABIELLO.

*Marschal de la Confédération de la Couronne.*

*The Falls of Montmorenci.*

(WITH AN ENGRAVING.)

**T**HE River Montmorenci, which forms the celebrated Fall represented in the annexed engraving, is between forty and fifty feet in breadth. Descending with a rapid current, from the mountains on the north side of the St. Lawrence, it is at last precipitated over a perpendicular rock of two hundred and forty feet high, and mixes with the great river, about a league and a half below the City of Quebec, opposite to the west end of the island of Orleans. The annexed view was taken in the month of August, from a station upon the beach between the fall and the River St. Lawrence. upon the bank on the right hand, is represented a rainbow, which the rays of the Sun form with the spray. The small Rotundo which appears hanging over the rock upon the left side, was built by the late Sir *Frederick Haldimand* in the year 1782. It rests upon the extremities of several strong beams of wood, which lying along the flat summit of the rock, and being well secured at the farther end, act as Levers to support its weight; and is so near to the Fall, that a person in it, feels it very sensibly shaken by the concussion of the air.

In the winter season the river is generally frozen up very near to the foot of the rock, and the spray being condensed by the intense cold, descends and forms itself into an immense cone of ice, exactly in front of the fall.

At low water, in the summer, horses and carriages pass between the Fall and the River St. Lawrence; but at highwater, the tide ascends to the foot of the rock, and the ford is impassible.

## ODE FOR HIS MAJESTY'S BIRTH-DAY,

JUNE 4, 1793.

By HENRY JAMES PYE, Esq.

POET LAUREAT TO HIS MAJESTY.

## I.

**W**HEN blind Ambition drives his car  
 Impetuous thro' the ranks of war,  
 Tho' Fame her notes of triumph breathe,  
 Tho' shouts of conquest soothe the ear,  
 Yet o'er the victor's blood-stain'd wreath,  
 Reflection drops the pensive tear;  
 But at Oppression's lawless head,  
 When war's vindictive bolts are sped,  
 When at the Despot's shrinking breast,  
 When o'er Sedition's haughty crest  
 Stern battle shakes the avenging spear,  
 And teaches headstrong Arrogance to fear,  
 Mercy herself shall consecrate the cause,  
 While Justice points the sword that indignation draws.

## II.

Tho' Albion many an ancient fear  
 Still bears on her indented breast,

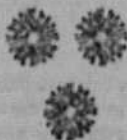
In every age by Gallic war  
 Or Gallic perfidy impels'd,  
 Yet o'er their fields when rapine flood,  
 When Faction drench'd their towns with blood,  
 No memory of insult past  
 Urged her to swell contention's blast :  
 With grief she view'd their sinking state,  
 With tears deplor'd her rival's fate ;  
 Their Chiefs, whose falchions yet were red  
 With her best blood in battle shed,  
 Found friendly refuge on her happy shore,  
 She knew they were distress'd, nor e'er remember'd more.

## III.

Yet when Invasion's raging flood  
 Burst dreadful o'er each ruin'd mound,  
 And, swell'd by carnage and by blood,  
 Threaten'd the trembling nations round ;  
 While Europe, from Batavia's wat'ry plain  
 By Commerce snatch'd from Ocean's wide domain  
 To southern seas that gently lave  
 Baa's mild shores with tepid wave,  
 Look'd up where on her rocky throne  
 Unaw'd Britannia sits alone,—  
 " Go forth, my sons, in freedom's cause !" she cried,  
 Check'd was the torrent's course, and reluctant roll'd the tide.

## IV.

What tho' on this auspicious day  
 Her offering to the best of Kings,  
 Pluck'd from the sober olives spray,  
 The dutious Muse no longer brings ;  
 Yet while the laurel's warrior bough  
 Now decks his youthful hero's brow,  
 Untouch'd by Rapine's hand profane,  
 Unsoil'd by dark Ambition's stain,  
 Albion once more with kindling flame  
 Renews her scenes of ancient fame,  
 Again she sees in fields of glory shine  
 Her Sons of dauntless breast, her Chiefs of Royal Line.



# C H R O N I C L E .

## OFFICIAL DECLARED NEUTRALITY OF SWEDEN.

*Copy of a letter from his Excellency COUNT FREDERIC LOEWENHJELM, Envoy Extraordinary of his Majesty, the KING of SWEDEN, to their HIGH MIGHTINESSES the STATES GENERAL of the United Low Countries, to Mr. C. A. HASSELYREEN, Agent of his said Majesty, at Amsterdam.*

HONOURED SIR,

“ I Was in hopes the public would have been fully satisfied by the information you have given, agreeable to the orders of his Excellency the Chancellor Baron Frederic Sparre, under date, the 5th March last viz. That our most gracious King and Sovereign is determined to observe the strictest neutrality, during the course of the present war, with respect to the several Belligerent powers; and that his Majesty did of course expect from the Belligerent Powers, with good reason, to respect the Swedish Flag with the same deference his Majesty has ordered to be paid to their's’.

“ But as several accounts and opinions concerning this object have been already published in the Newspapers, which may lead to errors, and which are very often given greater faith to, than those which are published by supreme authority; especially as it is a striking instance, and not only excites my astonishment, but also my sorrow, that some of the said Newspapers, and especially the otherwise much esteemed Haarlem Gazette of the 25th inst. have expatiated in a manner as hazardous, as those assertions are void of foundation. In order to remove all doubts and uncertainty, concerning this important object, I have thought proper to give you the following instruction, sent me by order of his Majesty.

“ Your Honour is to give notice in the most public manner to all whom it may concern, that his Majesty, our most gracious King and Lord, has immutably resolved to observe, during the course of the present war, the strictest neutrality towards the Combined Powers, as well as with respect to France, that whatever circumstances may occur, and whatsoever remonstrances may be made against it, they shall however not induce, and still less oblige or compel, his Majesty, the King to make any the least alteration in this his unshaken resolution; that his Majesty is sensible, that it is grounded upon the law of nations, on the independency of his crown, and on the right each Sovereign has to live in peace, and to cause his subjects to enjoy the advantages resulting from thence; and, with regard to the Belligerent Powers, to observe for his dominions a strict neutrality; and that since his Majesty, considering the due regard which Powers invariably entertain for their reciprocal independency, has reason to expect, that this his unalterable resolution shall be universally respected.

“ His Majesty likewise expects that the Swedish Flag, during the present war shall be duly respected, and not suffer the least insult, but on the contrary it shall receive all possible assistance, and unmolested in its trade, which a neutral Flag has a right to.’

“ Your

## DECLARATION OFFICIELLE DE LA NEUTRALITY DE LA SUEDE.

*Copie d'une lettre de Son Excellence le Comte Frederick Loewenhielm, envoyé extraordinaire de Sa Majesté le Roi de Suede, à leurs Hautes Puissances les Etats généraux des Pays Bas Unis, adressée à Mr. C. A. ABSELY-KEEN, Agent de sa dite Majesté à Amsterdam.*

“ MONSIEUR,

“ J'ESPERAIS que le public serait pleinement satisfait de l'information que vous avez donnée conformément aux ordres de Son Excellence le Chancelier Baron Frederick Sparre, en date du 5 Mars dernier, savoir.

“ Que notre très gracieux Roi et Souverain est résolu d'observer la plus stricte neutralité, durant le cours de la présente guerre à l'égard des diverses puissances belligérentes ; et que sa Majesté espérait en conséquence avec bonne raison, que les puissances belligérentes, respecteraient le pavillon Suédois avec la même déférence que Sa Majesté a ordonné d'observer pour les leurs.

“ Mais come divers récits et opinions concernant cet objet ont déjà été publiés dans les papiers de nouvelles, qui peuvent induire en erreur, et auxquels souvent on ajoute plus de foi qu'à ceux qui sont publiés par autorité suprême ; attendu spécialement que c'est une circonstance frappante qui non seulement excite mon étonnement, mais aussi mon chagrin, que quelques-uns des dits papiers de nouvelles, spécialement la gazette de Harlem très estimée à tous autres égards, du 25 courant, se sont étendus fort au long d'une manière aussi hazardeuse que ces assertions sont dénuées de fondement. Afin de lever tous les doutes et incertitudes concernant cet important objet, j'ai jugé à propos de vous donner l'instruction suivante, qui m'a été envoyée par ordre de Sa Majesté.

“ Votre Honneur donnera avis de la manière la plus publique à tous ceux qu'il appartiendra, que sa Majesté notre très gracieux Roi et Seigneur a invariablement résolu d'observer durant le Cours de la présente guerre la plus stricte neutralité envers les Puissances combinées aussi bien qu'à l'égard de la France, que quelque circonstance qui arrive, et quelque remontrances qui puissent être faites contre cette neutralité, elles n'engageront néanmoins pas, et encore moins n'obligeront ni ne contraindront pas Sa Majesté, le Roi, à changer le moindrement sa résolution inébranlable ; que sa Majesté sent qu'elle est fondée sur la loi des nations, sur l'indépendance de la Couronne, et sur le droit de chaque souverain de vivre en paix, et de faire jouir ses sujets des avantages que en résultent ; et à l'égard des puissances belligérentes d'observer pour les états une stricte neutralité ; et que puisque Sa Majesté considérant le juste égard que les puissances ont invariablement pour leur indépendance réciproque, elle a raison d'attendre que sa résolution inaltérable sera universellement respectée.

“ Sa Majesté attend pareillement, que le pavillon Suédois sera dûment respecté durant la présente guerre, et ne souffrira pas la moindre insulte ; mais qu'au contraire, il recevra toute assistance possible, et ne sera point molesté dans son commerce, ce qu'un pavillon neutre a droit de faire.

"Your Honour is at liberty to make of this my Letter such use as you shall think best to answer the purpose.

I have the honour to be, &c.

(Signed) F. COUNT LOEWENHIELM."

Hague, April 27, 1793.

L O N D O N, HOUSE OF COMMONS, May 6.

*Parliamentary Reform.*

Mr. Francis presented a Petition from certain Inhabitants in the city and liberties of Westminster, signed, he said, by between five and six thousand persons, praying a Reform in the Commons House of Parliament, and which was ordered to lie on the table.

Mr. Martin presented one from a number of inhabitants of the county of Suffolk, to the same effect; Mr. W. Smith one from Warwick; Mr. Erskine one from Huddersfield, in Yorkshire; Mr. Sheridan one from Dundee; Mr. Whitbread one from Paisly; Mr. Curwen one from Montrose; Mr. Wharton one from Kilmarnock; Mr. Lambton one from Perth; Colonel Macleod one from Edinburgh; Mr. Whitbread one from Dumbarton; Colonel Macleod one from Roxburghshire, one from Linlithgow, and from several places in Airshire; Mr. Wharton presented one from certain inhabitants of the parish of Aldgate; and Mr. Grey one from Nottingham; all which were ordered to lie on the table.

Mr. Hobart presented a printed Petition to the same effect, signed by 3731 persons of respectability in the city of Norwich.

A difficulty arose as to receiving this petition as being very unusual for the House to receive petitions that had been printed; and there being a standing Order of the House, so early as 1656, against receiving of Private Petitions printed.

These objections being stated by Mr. Speaker, a conversation arose between him, Messrs. Burke, Grey, Fox, the Chancellor of the Exchequer, and Mr. Sheridan, the latter of whom moved, that the Petition should be brought up; but was by the result of the conversation, induced to withdraw his motion.

Mr. Grey then presented a Petition to the same effect as the other, from certain persons, whose names were thereunto subscribed. This Petition (which we understand was from the Society styling themselves the Friends of the People) was received, and read by the Clerk at length. It appeared to be an abstract of the Report of the Committee of this Society, on the Constitution of the House of Commons, to which, for its details, we refer our readers—it stated the alleged defects in the representation; and the disparity between the number of *real* Electors and the People at large; the inequality of the territorial representation, &c. and the insufficiency of the whole to secure to the People their due weight in the Legislature, from which grievances had arisen, &c.

Mr. Burke wished to know from which place, and from whence the Petition was presented; all the rest, he said, had some local descriptions, this had none.

The

“ Votre Honneur est libre de faire de ma présente lettre tel usage qu'elle jugera le meilleur et le plus propre à l'effet proposé.

“ J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé)

F. COMTE LOEWENHIELM.”

De la Haie, le 27 Avril, 1793.

L O N D R E S, CHAMBRE DES COMMUNES, Mai 6.

*Réforme Parlementaire.*

Mr. Francis a présenté une pétition de certains habitans de la Ville et Franchises de Westminster, signée, a-t-il dit, par entre cinq et six mille personnes, demandant une réforme dans la Chambre des communes du Parlement; il a été ordonné que la dite Pétition restât sur la table.

Mr. Martin en a présenté une de la part d'un nombre de Citoyens du Comté de Suffolk, au même effet. Mr. W. Smith a présenté celle de Warwick, Mr. Erskine une de Huddersfield dans le Yorkshire, Mr. Sheridan une de Dundée; Mr. Whitbread une de Paisley, Mr. Curwen une de Montrose; Mr. Wharton une de Kilmarnock; Mr. Lambton une de Perth; Colonel Macleod une d'Edinbourg; Mr. Whitbread une de Dumbarton; le Colonel Macleod une de Roxburghshire, une de Linlithgow, et de plusieurs autres endroits en Airshire; Mr. Wharton en a présenté une de certains habitans de la Paroisse d'Aldgate, et Mr. Grey une de Nottingham. Il a été ordonné que toutes ces pétitions restassent sur la table.

Mr. Hobart a présenté une pétition imprimée au même sujet, signée de 3731 personnes respectables dans la ville de Norwich.

Il s'est élevé une difficulté sur la réception de cette dernière pétition, attendu que la Chambre n'avait pas coutume de recevoir de pétitions imprimées, et qu'il y avait un ordre subsistant de la Chambre passé dès 1656, contre la réception de pétitions particulières imprimées.

Ces objections ayant été exposées par l'Orateur, il s'est ensuivi une conversation entre lui, Messieurs Burke, Grey, Fox, le Chancelier de l'Échiquier, et Mr. Sheridan, lequel dernier a proposé ou *mouvé*, que la pétition fut introduite; mais le résultat de la Conversation l'a engagé à retirer sa motion.

Mr. Grey a alors présenté une pétition au même effet, de la part de certaines personnes dont les noms y étaient souscrits. Cette pétition (qui, à ce que nous apprenons venait de la part de la société qui s'intitule les amis du peuple) a été reçue, et lue en entier par le Greffier. Elle parut être un extrait du Rapport du Comité de cette Société sur la constitution de la Chambre des Communes, à laquelle nous renvoyons nos lecteurs pour ses détails— Elle exposait les défauts allégués de la Représentation, et la disparité entre le nombre d'Électeurs *réels* du peuple en général; l'inégalité de la représentation territoriale, &c. et l'insuffisance du tout pour assurer au peuple son juste poids dans la Législature, auquel grief était résulté, &c.

Mr. Burke a dit qu'il désirerait savoir de quel endroit et de qui venait cette pétition. Toutes les autres, a-t-il dit, ont quelques descriptions locales, celle-ci n'en a aucune.

Le

The Clerk then read the signatures, which were a part of those we recollect to have seen subscribed to the advertisements of the Friends of the People.

*Mr. Grey* then observed, that it was usual for the House to receive Petitions from persons thereunto subscribed; as for the present, it was written in the city of Westminster, and subscribed by persons of the first respectability living in and near it, and who pledge themselves, if called on, to prove all the allegations of the Petition. The Petition being ordered to lie on the table,

*Mr. Grey* rose to make his promised Motion for a Parliamentary Reform, which he grounded on the allegations of the last mentioned Petition. He prefaced his important Motion with a speech of considerable length, but of which our present limits will allow us to give only the most general outline. He observed, that the subject was the most important which could ever come before that House, as it involved no less than a change of the present form of Government. The petition which had just been read would give him and the House, he said, a vast deal of trouble, as it contained the details, exhibited in a striking point of view, of the subject on which he intended to ground his Motion. He was aware, that the great argument which would be opposed to him, was the unfitness and danger of the time to try the experiment of Reform. Such an argument could be always, though not rationally, urged to the end of time. It had been opposed to the excellent Reform Bill of a Right Hon. Gentleman (*Mr. Burke*) and to the Abolition of the Slave Trade.—Such an objection had been applied to the efforts made to repeal the Septennial Act in 1753, 1745, and in 1758. The argument was urged against the efforts of the Right Hon. Gentleman (*Mr. Pitt*) for the subject of reform in 1782, 1783, and 1785, when he had been Minister. The objection, he doubted not, would not fail to be urged, until the people would see through the delusion, and perhaps would act accordingly. In 1790 it had been urged against *Mr. Flood's* Propositions on the subject, and figuratively expressed in the metaphor, "shall we attempt to repair our house in the hurricane season."—Though such an objection might be urged with some shadow of reason last year, it could not with the smallest in this; for the grand topic, the effects of the French Revolution, were now seen in such a point of view, as that none but a madman could think of imitating them.

The Petition of that truly patriotic Society, to which he had the honour to belong, had laudably come forward, and endeavoured to impress the people with the most constitutional sentiments, with notions equally averse to extremes of despotism and of anarchy, and which tended to persuade them to rally round the standard of the Constitution. On these principles he wished to ground his endeavours, and agreeably to these dictates to labour to obtain a real and effectual representation of the People in Parliament; these sentiments were enforced by the first characters of this realm, living or dead; by *Locke* and *Blackstone*, by *Saville* and by *Chatham*, by political characters of the present day, his Majesty's first Minister, by the Gentleman who so worthily filled the Chair of the House, by the Lords Chief Justice, and Chief Baron, by the Master of Rolls, and by a still higher authority in a speech at opening the Sessions of 1785, from the Throne.

Le Greffier a lu les Signatures, qui faisaient partie de celles que nous nous souvenons avoir vu soucrites aux avertissemens des Amis du peuple.

Mr. Grey a observé que la Chambre avait coutume de recevoir des pétitions de la part de ceux qui les avaient signé. Que quant à la présente, elle avait été écrite dans la cité de Westminster, et signée par des personnes de la première respectabilité de cette ville et ses environs, et qui s'engagent, si on les appelle, de prouver tous les allégués de la pétition. Il a été ordonné qu'elle restât sur la table.

Mr. Grey s'est levé pour faire la motion qu'il avait promise pour une réforme Parlementaire, fondée sur les allégations de la pétition dernière mentionnée. Il a préfacé son importante motion par un discours d'une longueur considérable, mais dont nos présentes limites ne nous permettent de donner qu'une légère esquisse. Il a observé que ce sujet était le plus important qui put jamais venir devant cette Chambre, attendu qu'il ne comprenait rien moins qu'un changement de la présente forme de Gouvernement.

Il a dit que la pétition qui avait été lue la dernière lui donnerait ainsi qu'à la Chambre une peine infinie, attendu qu'elle contenait les détails, exposés sous un point de vue frappant, du sujet sur lequel il se proposait d'appuyer sa motion;—qu'il savait que le principal argument qui lui serait opposé était l'inconvenance et le danger du tems pour faire l'épreuve d'une réforme;—qu'un pareil argument pouvait toujours, mais sans raison, être allégué jusqu'à la fin des tems; qu'il avait été opposé à l'excellent Bill de réforme d'un des membres de cette Chambre (Mr. Biffke) et à l'abolition du Traffic d'Esclaves; qu'une pareille objection avait été faite aux efforts faits en 1733, en 1745, et 1758 pour révoquer l'Acte *Septennial* (qui fixe la durée du parlement à sept années) que cet argument avait été fait contre les efforts du Très Hon. Gen. (Mr. Pitt) pour le sujet de réforme, en 1782, 1783 et 1785, quand il était Ministre;—qu'il ne doutait pas que cette objection ne serait alléguée, jusqu'à ce que les peuple vit la déception, et agit peut-être en conséquence; qu'en 1790, elle avait été faite contre les propositions de Mr. Flood à ce sujet, et exprimée figurativement dans cette métaphore, *entreprenez nous de réparer notre maison durant la saison orageuse?*—que si cette objection se pouvait faire avec quelque ombre de raison l'an passé, elle ne le pouvait nullement celle-ci; car le grand topique, les effets de la Révolution Française, était à présent vu sous un tel point de vue, qu'il n'y avait qu'un insensé qui put penser à les imiter.

La Pétion de cette vraiment patriotique société, a continué Mr. Grey, dont j'ai l'honneur d'être, a manifesté un zèle louable, et tâché d'imprimer dans l'esprit du peuple les sentimens les plus constitutionnels, par des notions également opposées au despotisme extrême et à l'anarchie, et qui tendent à lui persuader de se rallier autour de l'étendant de la constitution. Je désire appuyer mes efforts sur ces principes, et travailler conformément à ces préceptes à obtenir une représentation réelle et effective du peuple en Parlement. Ces sentimens sont soutenus par les premiers personnages du Royaume, soit vivans ou morts: par Locke, Blackstone, Saville et Chatham; par les génies politiques d'aujourd'hui, par le premier Ministre du Roi, par le Gentilhomme qui a si dignement rempli la Chaire de cette Chambre, par les Lords *Chief Justice* et *Chief Baron*, par le *Master of the Rolls*, et par une plus haute autorité encore, dans une harangue prononcée du Trône à l'ouverture de la session de 1785.

Mr. Grey having recapitulated some of the details of the Petition, and argued therefrom with much energy and force, the good policy and necessity of a timely and effectual Reform in the Constitution of the House of Commons, and recited several passages in the history of later times which he said, evinced that the House were not the real representatives, nor spoke the sense of the people—his fervent wish was to see the Constitution in practice, what it was in the theory, and to this great and desirable end he conjured the House to direct its endeavours, in the success of which, he said, consisted the interest, the honour, and the happiness of their country.—He concluded with moving, "That the Petition be referred to the consideration of a Committee."

Mr. Erskine seconded the Motion.

Mr. Jenkinson, Mr. Powis, and Mr. Wyndham spoke against the Motion, and Mr. Erskine for it.

Mr. Stanley then moved that the Debate be adjourned till tomorrow, on which the House divided,

Ayes	-	-	-	181
Noes	-	-	-	109

Adjourned at a Quarter past Two o'Clock.

TUESDAY, May 7th.

The subject of reform was resumed: when upon a division of the House their appeared, for the motion

Against it

43
282

Majority

240 against the reform.

List of the Minority in the House of Commons, on Mr. Grey's motion for a Parliamentary Reform.

R. H. Charles	James Fox	W. H. Lambton
Charles Grey		Joseph Jeykell
M. A. Taylor		Sir W. Lemon, Bart.
P. Francis		Sir A. St. John
J. Wharton		W. Lee Antoine
Hon. J. Erskine		Amliff Shaw
Lord R. Spencer		Edward Bouverie
R. H. Col. Fitzpatrick		George Byng
T. Thompson		Lord J. Russell
W. Waker		Clement Taylor
J. C. Curwen		Sir J. Jervis, K. B.
— North		Colonel Macleod
J. Courtenay		Thomas Whitmore
Lord Wycombe		W. Plumer
Benjamin Vaughan		John Harrison
J. R. Burch		Sir H. Fetherstonough
R. Millbank		J. G. Phillips
W. Colhoun		F. Honeywood.
Charles Sturt		
Thomas C. Western		TELLERS.
J. B. Church		R. B. Sheridan
James Martin		S. Whitbread, jun.
W. Smith		

Mr. Grey ayant récapitulé quelques détails de la pétition, et argué de là avec beaucoup d'énergie et de force, la bonne politique, et la nécessité d'une prompte et effective réforme dans la constitution de la Chambre des Communes, a récité plusieurs passages de l'histoire moderne, lesquels, a-t-il dit, prouvent que cette chambre n'est pas la représentation réelle, et n'est pas l'organe des sentimens du peuple. Je souhaite ardemment voir la Constitution en pratique ce qu'elle est en théorie; et je conjure la Chambre de diriger ses efforts à cette grande et déirable fin, dans le succès de laquelle consistent l'intérêt, l'honneur et le bonheur de la patrie. Il a conclu par mover. Que la Pétition soit référée à la considération d'un Comité.

Mr. Erskine a secondé la motion.

Mr. Jenkinson, Mr. Lewis, et Mr. Wyndham ont parlé contre et Mr. Erskine en faveur de la motion.

Mr. Stanley a mové que le Débat soit ajourné à demain, sur quoi la Chambre s'est divisée.

Pour l'ajournement. - - - 181

Contre - - - - - 109

Ajourné à 2 heures un quart.

---

MARDI, 7<sup>e</sup> Mai.

Le sujet de la réforme a été repris en discussion, et sur la division de la Chambre, il a paru, Pour la motion

Contre

42

282

Majorité contre la réforme

240

Liste des la minorité dans l. Chambre des Communes, sur la motion de Mr. Grey, pour une Réforme Parlementaire.

R. H. Charles James Fox

Charles Grey

M. A. Taylor

P. Francis

J. Wharton

Hon. J. Erskine

Lord R. Spencer

R. H. Col. Fitzpatrick

T. Thompson

W. Waker

J. C. Curwen

— North

J. Courtenay

Lord Wycombe

Benjamin Vaughan

J. R. Burch

R. Millbank

W. Colhoan

Charles Sturt

Thomas C. Western

J. B. Church

James Martin

W. Smith

W. H. Lambton

Joseph Jekyll

Sir W. Lemon, Bart.

Sir A. St. John

W. Lee Antoine

Amliff Shaw

Edward Bouverie

George Byng

Lord J. Russell

Clement Taylor

Sir J. Jervis, K. B.

Colonel Macleod

Thomas Whitmore

W. Plumer

John Harrison

Sir H. Fetherstonagh

J. G. Phillips

F. Honeywood.

TELLERS.

R. B. Sheridan

S. Whaubread, jun.

*An intelligent writer makes the following observations on the question of parliamentary reform.*

“ The perpetual attempts which have been made to postpone a parliamentary reform furnish the strongest evidence of its necessity, and afford the happiest omens of the beneficial consequences with which it would be attended. While the members of every administration which has been formed since the revolution have watched every opportunity to extend the power of the crown, they have seized with equal ardour every occasion which offered for diminishing the authority of the people. And if, in consequence of the success of their machinations, measures have been carried into effect under the sanction of the House of Commons contrary to the interest and averse to the wishes, of the nation, it must inevitably follow, that that body can no longer be deemed the organ by which the general will is conveyed: and instead of being regarded as the unbiased directors of sovereign authority, must be considered as the passive tools of ministerial despotism. So perfectly well persuaded are the enemies of reform of this dilemma, that, without endeavouring to give it an answer, they have constantly aimed at evading the question by pleading the impropriety of entering upon the discussion, or boldly attempting to cut the knot which they cannot unloose, by denying the principles on which the inquiry is founded, though congenial to every maxim of British jurisprudence, and every enactment of British legislation. But though the latter of these objections might have come from the mouth of Walpole, yet the superior sense of the nation would now turn with disdain from the repetition, and the superior virtue, or more consummate modesty of the present administration has taught them to reject it with equal contempt. But it is urged that this concession is attended with no beneficial influence; it only furnishes the means of a more plausible deception, by flattering the people with the prospect of acquiring privileges which can never be reduced into possession, or enjoyed in practice. The enjoyment of rights which are founded on the immutable principles of truth, are still made to depend on the fluctuating prejudices and contracted views of interested individuals: but imprisoned violence will at last have vent, and, unless its fury is diverted, must burst in thunder on the head of the oppressor.”

“ In answer to all these arguments in favour of a reform, it may, however be urged, that its advocates constantly refer to an ideal era of perfection to which the constitution never attained, which never existed but in the conceptions of these projectors, and to which it is to be ardently hoped it may never arrive. They complain of the mischiefs which the present system produces, but have they duly considered whether these inconveniences are not rather to be ascribed to the necessary imperfection of every human institution, than to the corruption of ministers, or the prerogatives of the crown? Can they produce any form of political institution which can be experimentally shewn to have proceeded to much good, with so small a portion of evil, as the constitution at present established? With a partiality which nothing but the most wilful blindness can excuse, they have ascribed every calamity which the nation has endured to the overgrown power of the executive government, without once reflecting on the blessings in which we have participated while that authority was in its utmost vigour. In order

*Un écrivain intelligent fait les observations suivantes sur la question relative à une réforme parlementaire.*

“ Les tentatives perpétuelles qui ont été faites pour retarder une réforme Parlementaire, fournissent les preuves les plus fortes de la nécessité, et anéantissent les plus heureux préjugés des avantageuses conséquences dont elle sera suivie. Tandis que les membres de toutes les administrations qui ont été formés depuis la Révolution, ont éprouvé toutes les occasions pour étendre le pouvoir de la couronne, ils ont saisi avec une égale ardeur toutes celles qui se sont offertes pour diminuer l'autorité du peuple, si, en conséquence du succès de leurs manœuvres, il a été effectué, sous la sanction de la Chambre des Communes, des mesures contraires aux vœux de la nation; il doit inévitablement s'enlaidir, que ce corps ne peut plus être estimé l'organe de la volonté générale; et au lieu d'être considérés comme les directeurs impartiaux de la Souveraineté, les membres doivent être regardés comme les instruments passifs du despotisme ministériel. Les ennemis de la réforme sont si parfaitement bien persuadés de ce Dilemme, que sans tâcher d'y répondre, ils ont toujours visé à éluder la question, en alléguant l'inconvenance d'entrer en discussion, ou entreprenant hardiment de couper le noeud qu'ils ne peuvent lâcher, en niant les principes sur lesquels est fondée l'enquête, quoiqu'ils soient congéniaux (s'accordent) avec toutes les maximes de la jurisprudence Britannique, et tous les statuts de la Législation Britannique. Mais quoique la dernière de ces objections put être venue de la bouche de Walpole, néanmoins le jugement supérieur de la nation en dédaignerait aujourd'hui la répétition, et la vertu supérieure, ou la modestie plus confirmée de la présente administration lui a appris à la rejeter avec mépris. Mais on dit que cet octroi n'est accompagné d'aucune influence avantageuse, il fournit seulement les moyens d'une déception plus plausible en flattant le peuple de la perspective d'acquiescer des privilèges dont il ne peut jamais obtenir la possession ni en jouir en pratique. On fait encore dépendre la jouissance de droits fondés sur les immuables principes de la vérité, des préjugés variés, et des vues restreintes d'individus intéressés. Mais la violence réprimée se déchainera à la fin, et si sa furie n'est détournée, elle éclatera comme la foudre sur la tête de l'oppressé.”

“ En réponse à tous ces argumens en faveur d'une réforme, on peut néanmoins alléguer, que ceux qui en soutiennent la nécessité, renvoient constamment à une époque idéale de perfection, à laquelle la Constitution n'est jamais parvenue, qui n'a jamais existé que dans l'idée de ces faiseurs de projets, et à laquelle elle n'arrivera jamais. Ils se plaignent des maux que le système actuel produit; mais ont-ils bien considéré si ces inconvéniens ne sont pas plutôt attribuables à l'imperfection nécessaire des institutions humaines qu'à la Corruption des Ministres, ou aux prérogatives de la Couronne? Peuvent-ils produire une forme d'institution positive qui par l'expérience ait produit autant de bien avec une si petite portion de mal, que la Constitution maintenant établie? Avec une partialité que l'aveuglement le plus volontaire peut seul excuser, ils ont attribué toutes les calamités que la nation a souffertes au pouvoir trop accru du Gouvernement exécutif, sans réfléchir une seule fois sur le bonheur dont nous avons joui tandis que cette autorité était dans toute la vigueur possible. Afin de justifier une demande de réforme, il faudrait que la nature du grief fut distinctement proposée, et le remède

to justify a claim of relief, the nature of the grievance ought to be distinctly proposed, and the remedy to be applied to be specifically stated. On this occasion, however, one petition has stated a multiplicity of facts, which, upon their assertion, we must conclude to be abuses; while the others have prescribed various methods of cure, without knowing the malady under which they laboured. The legislature was therefore bound to pause till their constituents were agreed as to the terms of their requests; imprudent concessions would only increase unreasonable demands, while a firm denial might finally produce that degree of moderation which was the most certain road to a temperate amendment. In a commercial country, property must ever be considered as the true basis of representation; and while it continued to be represented, no material injury could ensue. The existing governments of Europe may be divided into three classes; those whose foundation is popular, and whose superstructure is monarchical; and such as are supported by military despotism, or a pure democracy. Under the first of these forms Great-Britain had acquired unequalled prosperity; the states of the continent had groined for many centuries under the second; and France had now only shaken off the yoke to submit to the more awful bondage of personal representation. To follow their example with the view of their misery before our eyes, would be a degree of folly which could only be exceeded by the madness of that people in turning with disdain from the model of perfection which the British constitution presented, to indulge in the chimeras of speculative philosophers, ushered into practice by the precipitate efforts of new-fledged legislators.

---

### Law Intelligence.

#### COURT OF KING'S BENCH.

##### *The KING versus FROST.—TREASONABLE WORDS.*

*Monday, May 27.*

This was an Indictment against Mr. John Frost, an Attorney, for maliciously, turbulently, and seditiously speaking certain Treasonable Words of and concerning the KING and the CONSTITUTION of this Country.

The words were charged to have been spoken on the 6th of November last, at the *Percy Coffee House*, with a traitorous intention to overturn the Government, and alienate the affections of the People from his Majesty. The words were these, "*I am for equality and no King, the Constitution of this Country is a bad one.*"

The Attorney General opened the Case with great solemnity. He pointed out the Treasonable nature, and mischievous tendency of the words, which he said clearly imported an intention to subvert the Government and Constitution of this happy country, and to adopt in its stead the same ruinous system which existed in France under the name of Liberty and Equality. He contrasted the excellent Constitution of this Country, with the present mode of Government in France, and said it was a duty he owed to the public, to bring an Offender like the Defendant to justice.

Four witnesses were examined in support of the prosecution. They said they were at the *Percy Coffee House* about 10 o'clock on the night of the 6th

mède applicable spécifiquement indiqué. Cependant en cette occasion, une pétition a indiqué une multitude de faits, que selon leur assertion, nous devons conclure être des abus, tandis que les autres ont prescrit diverses méthodes de cure sans connaître la maladie dont ils étaient affligés. La Législature devait donc suspendre ses opérations jusqu'à ce que les Constituens fussent d'accord sur les termes de leurs demandes. En accordant imprudemment, on ne ferait qu'augmenter les demandes irraisonnables au lieu qu'un ferme refus pourrait enfin produire ce degré de modération qui est la voie la plus certaine à un amendement tempéré. Dans un pays commerçant, les propriétés doivent toujours être considérées comme la vraie base de la représentation, et tant qu'elles continueront d'être représentées, il ne peut en faire aucun préjudice considérable. Les Gouvernemens existants en Europe peuvent être divisés en trois classes; ceux dont le fondement est populaire, et dont l'édifice est monarchique, et ceux qui sont soutenus par le despotisme militaire, ou la pure démocratie. Sous la première de ces formes la Grande Bretagne a acquis une prospérité sans égale; les Etats du Continent ont durant plusieurs siècles gémi sous la seconde, et la France n'a secoué le joug que pour se soumettre au plus redoutable esclavage de la représentation personnelle. Suivre l'exemple des Français en voyant leurs maux serait un degré de folie qui ne pourrait être excusé que par la démence de ce peuple en détournant les yeux avec dédain du modèle de perfection que lui présentait la Constitution Britannique, pour se repaître des chimères de philosophes spéculatifs mises en pratique par des législateurs sans expérience (L'anglais dit *New-fledged Legislators*, les comparant à de petits oiseaux nouvellement ailés, et dont le vol peu sur exposé à trébucher à tout moment.)

## Procédure de la Cour du BANC du ROI.

Le ROI contre FROST, pour avoir dit des paroles indiquant un esprit de Trahison.

Lundi, 27 Mai.

L'accusation contre *John Frost*, procureur, portait, que méchamment, turbulemment et séditionnellement, il avait dit certaines paroles indiquant un esprit de trahison concernant le Roi et la Constitution de la Grande Bretagne.

Il a été déclaré que ces paroles avaient été prononcées le 6 de Novembre dernier, au Café de Percy, dans une intention perfide, pour renverser le Gouvernement, et aliéner l'affection du peuple de la Majesté. Ces paroles étaient, " *Je suis pour l'Égalité et la Liberté, et point de Roi, la Constitution de ce pays est mauvaise.*"

Le Procureur général a entamé la cause avec beaucoup de solennité. Il a montré la nature perfide et la pernicieuse tendance des paroles, lesquelles, a-t-il dit, indiquent une intention de renverser le Gouvernement et la Constitution de cet heureux pays, et d'adopter à la place le système désastreux qui existe en France sous le nom de Liberté et d'Égalité. Il a contrasté l'excellente Constitution de ce pays avec le mode actuel de Gouvernement en France, et a dit que c'était un devoir qu'il devoit au public de traduire en justice un délinquant tel que le Défendeur.

6th of November last, and saw the defendant there who had lately returned from France. A Mr. Yateman asked how matters went on in France, to which he answered every thing was going on very well, and then added—*"I am for Equality and no King, the Constitution of this Country is a bad one."* A gentleman immediately enquired who the defendant was; he was told it was a *Mr. Frost*; he then asked him how he dared to make use of such words and whether he meant no King in England; the defendant replied, *"yes no King in England."*

One of the witnesses said, that the defendant appeared to be rather in liquor, and seemed desirous to retract his words. The other witnesses thought he was sober.

Mr. Erskine entered into a long and able defence of his client.

The Attorney General replied to Mr. Erskine, and contended that the words clearly imported the criminal intention.

The Jury withdrew, and after about half an hour's consultation, returned with a verdict GUILTY.

#### NATIONAL CONVENTION. MONDAY, May 13.

Condorcet spoke to a Motion of Order. He observed, that it was in vain to dissemble any longer the dangers of the Republic, the fall of which was threatened by an union of Fanaticism and Aristocracy. The Nation had demanded a Constitution, as the sole remedy of those evils; and an efficacious one it promised to be. But this was not all—and he therefore should propose to his colleagues not immediately to name successors, but to fix an epoch when, provided their constitutional labours should not be as yet terminated, the nation might proceed to the choice of new Mandatories, and be satisfied that the powers of the present ones were not to be perpetual.

He should therefore propose, in the form of a Decree,

- 1st, That, provided the Primary Assemblies should not before that time be convoked, to accept or refuse the Constitution which is to be presented to the People, they are and remain convoked for the first of the ensuing November, to elect a new Convention.
- 2dly, The new Convention shall be elected in the same forms, and conformably to the regulations prescribed by the Act of the Legislative Body, dated in August 1792.
- 3dly, Should a new Convention be then necessary, it shall meet on the 15th of December next.

This plan was combated by Thuriot, who dreaded that it would present to the Enemies of the Republic and the Legislators an opportunity of alarming the French Nation on its political existence, and of persuading the People that they may have to look a long time for a Constitution founded on Equality. He apprehended that such alarms would add to the internal commotions, by leading the Nation to conceive that the Convention is capable of abandoning its post without having saved the Country, and without having given to France a stable Government. In consequence of these arguments, the discussion was adjourned till the following day.

General Santerre appeared at the Bar, and made this address:

*"We're ready to set out for la Vendée; and to-morrow and the ensuing days, twelve or fourteen thousand men will set out. We have eighty guns, and abundance of ammunition."*

*"To*

Il a été examiné quatre témoins au soutien de la profécution. Ils ont dit qu'ils étaient au Café de Percy vers 10 heures du soir le 6 de Novembre dernier, et qu'ils y virent le Défendeur récemment arrivé de France. Qu'un certain Mr. Yateman lui demanda comment les affaires allaient en France, à quoi il répondit que tout allait très bien, et qu'ensuite il ajouta—  
*« J: suis pour l'Égalité et la Liberté, et point de Roi, la Constitution de ce pays est mauvaise. »* Qu'un Monsieur présent s'informa aussitôt qui il était; on lui dit que c'était un nommé Mr. Frost; qu'il lui demanda comment il osait se servir de pareilles expressions, et s'il entendait le Roi d'Angleterre; sur quoi le Défendeur répondit, *oui, point de Roi en Angleterre.*  
 Un des témoins a dit, que le Défendeur paraissait avoir bu, et semblait vouloir se rétracter. Les autres ont dit qu'ils le croyaient sobre.

Mr. Erskine a prononcé un long et habile plaidoyer en faveur de son client.

Le Procureur général a répliqué à Mr. Erskine, et a soutenu que les paroles du défendeur indiquaient évidemment une intention criminelle.

Les jurées se sont retirées, et après environ une demie heure de consulte, sont retournés, et l'on déclaré coupable.

#### CONVENTION NATIONALE. LUNDI, 13 Mai.

Condorcet a parlé sur une motion d'ordre. Il a observé qu'il était inutile de dissimuler plus longtems les dangers de la République, dont le fanatisme et l'aristocratie menaçaient conjointement la chute. Que la Nation avait demandé une constitution, comme le seul remède à ces maux, et que cette constitution promettait en être un efficace. Mais que ce la n'était pas tout, et que conséquemment il proposait à ses Collègues de ne pas nommer immédiatement des Successeurs, mais de fixer une époque où, pourvu que leurs travaux constitutionnels ne fussent pas encore terminés, la nation pourrait procéder au choix de nouveaux Mandataires, et qu'elle fut persuadée que ceux d'à présent n'étaient pas perpétuels.

Qu'il proposerait donc, en forme de Décret,

- 1°. Que, pourvu que les Assemblées primaires ne fussent pas convoquées avant ce tems là, pour accepter ou refuser la constitution qui doit être présentée au peuple, elles sont et restent convoquées pour le premier de Novembre prochain, à l'effet d'élire une nouvelle Convention.
- 2°. La nouvelle Convention sera élue dans les mêmes formes, et conformément aux Réglemens prescrits par l'Acte du Corps Législatif, daté en Août 1792.
- 3°. Si une nouvelle convention était alors nécessaire, elle s'assemblera le 15 Décembre prochain.

Ce plan a été combattu par Thuriot, qui craignait qu'il ne présentât aux Ennemis de la République, et des Législateurs une occasion d'alarmer la nation Française sur son existence politique, et de persuader au peuple, qu'il pourra attendre longtems une Constitution fondée sur l'Égalité. Il craignait que de pareilles alarmes n'augmentassent les commotions intestines, en portant la nation à s'imaginer que la convention est capable d'abandonner son poste sans avoir sauvé la Patrie, et sans avoir donné à la France un Gouvernement stable. En conséquence de ces argumens, la discussion a été ajournée au Lendemain.

Le Général Santerre a paru à la barre, et s'est adressé en ces termes:

« Nous

- " To make our success more certain, I propose to you to decree,
- " 1st, To all the Battalions of Volunteers who are not inscribed, an experienced Officer shall be annexed.
- " 2dly, All the Citizens of Paris who have serviceable musquets, shall deliver them to those who are to set out. The War Minister shall recompense them by fusils to be repaired for that purpose.
- " 3dly, Santerre is authorized to communicate to two Members of the Committee of Public Safety, the means he has devised for the activity of the service of the Artillery.
- " 4thly, The War Minister shall have at his disposal six hundred thousand livres for the repair of the fusils, and five hundred thousand for the execution of the preceding Article."
- The General concluded by suggesting, that,

" *After the Counter-Revolutionists shall have been subdued, an Hundred Thousand Men may readily make a Descent on England, there to proclaim an Appeal to the English People on the present War.*"

Referred to the Committee of Public Safety.

Choudieu, a Deputy, in a Letter from Angers, dated the 11th inst. stated: that since the taking of Thouars by the insurgents, no further progress had been made by them. Had they instantly advanced, the City of Saumur must have fallen into their hands; for the panic was general, and had even communicated itself to the battalion of Roletal.—Here the reading of the Letter was interrupted; but it was announced by a Member, that the writer, Choudieu, who could not agree with his colleague Carra, had demanded his re-call.

Barre announced, that the Executive Council, conformably to the wish of the soldiers of the Northern Army, had appointed over them General Custine. Houchard was to have the provisional command of the Armies of the Rhine and Moselle.

#### P A R I S, May 22.

In my letter of the 20th, I announced to you, that we were here in the momentary expectation of an awful and tremendous crisis; and never was the state of this Metropolis so critical as it is at the present moment.—By the Address of the President of the Convention to the people, you will perceive how matters are circumstanced; and in addition to his statement take the following particulars:

The populace assemble in great bodies, and become more and more riotous and importunate. They express their detestation of the present state of things, call out for laws and government, and in the Hall of the Convention the Legislators are at each sitting insulted by the Galleries.

Yesterday two thousand of the rioters were apprehended by the armed force—a measure which appears to rouse the Citizens of all ranks, who find an immediate decision necessary.

Boulanger, the new Commandant General, has resigned, foreseeing too much difficulty and danger, at the present crisis, in the post of honour assigned to him.

The Departments are in a state little better than that of the Metropolis. Marseilles seems to have renewed the plan of a federative system of the Southern

" Nous sommes prêts à partir pour la Vendée; demain et les jours suivans douze ou quatorze mille hommes partiront. Nous avons quatre-vingt canons, et des munitions en abondance.

" Afin de rendre nos succès plus certains, je vous propose de décréter,

" 1<sup>o</sup>. Il sera annexé un officier expérimenté à chaque bataillon de volontaires qui ne sont pas enrôlés.

" 2<sup>o</sup>. Tous les Citoyens de Paris qui ont des mousquets en état de servir, les livreront à ceux qui doivent partir. Le Ministre de guerre les récompensera par des fusils qui seront réparés pour cet effet.

" 3<sup>o</sup>. Santerre est autorisé de communiquer à deux membres du Comité de sûreté publique, les moyens qu'il a imaginés pour l'activité du service de l'artillerie.

" 4<sup>o</sup>. Le Ministre de guerre aura à sa disposition six cens mille livres pour la réparation des fusils, et cinq cens mille pour l'exécution de l'article précédent".

Ce Général a conclu en suggérant que,

" *Après que les contre-révolutionnaires auront été subjugués, cent mille hommes fassent promptement une descente en Angleterre, pour y proclamer un appel au peuple Anglais sur la présente guerre*".

Référé au Comité de sûreté publique.

Le Député Choudieu, dans une lettre datée d'Angers le 11 courant, a exposé, que depuis la prise de Thouars par les Insurgens, ils n'ont point fait d'autres progrès. Que s'ils eussent avancé aussitôt, ils les seraient emparés de la ville de Saumur, car la terreur était générale, et s'était même communiquée au bataillon de Rosental. La lecture de la lettre a été interrompue; mais il a été annoncé par un membre, que l'écrivain, Choudieu, qui ne pouvait s'accorder avec son collègue Carré, avait demandé son rappel.

Barre a annoncé, que le Conseil exécutif, conformément au vœu des Soldats de l'armée du Nord, avait nommé pour les Commander le Général Cuthbert. Que Houchard devait avoir le Commandement provisoire des armées du Rhin et de la Moselle.

#### P A R I S, 12 Mai.

Je vous annonçai dans une lettre du 20 du courant, que nous nous attendions ici à tout moment à une crise redoutable et terrible; aussi jamais l'état de cette Capitale n'a été si critique que dans ce moment.—Vous verrez par l'adresse du président de la Convention au Peuple les circonstances des affaires, et ajoutez à son exposé les particularités suivantes:

La populace s'assemble en corps nombreux, et devient de plus en plus séditieuse et importune. Elle exprime sa détérioration de l'état présent des choses, demande des loix et un gouvernement. Dans la Salle de la Convention même les Législateurs sont insultés à chaque séance.

Hier deux mille Séditieux furent arrêtés par la force armée. Cette démarche semble soulever les Citoyens de tous les rangs, qui croient qu'une décision immédiate est nécessaire.

Le nouveau Commandant Général Boulanger a résigné, prévoyant trop de difficulté et de danger dans la conjoncture présente, dans le poite d'honneur qui lui a été assigné.

Les Départemens ne sont pas dans un état beaucoup meilleur que celui

Southern Provinces. The Sections of that City had got the better of the adverse party, and co-operate with those of Bourdeaux; many of the Citizens have fled, and a greater number are apprehended and imprisoned.

It was yesterday announced in the Convention, that M. de St. Croix, sent on a Diplomatic Mission to Constantinople, had been apprehended on his way by the Bahaw of Bosnia.

The success of the Spaniards on the frontier of the Pyrenees has been rapid. They have made a second irruption into the lower department of the Pyrenees, have possessed themselves of St. Jean de Luz, and threaten an attack on Bayonne, in the vicinity of which city, it has been stated in the Jacobins, they have made their landing good to the number of 10,000. They have obtained a complete victory over the troops of the Republic at Soars.

*The following Address of the President of the National Convention to the French Nation, sets the present disordered state of that unhappy country in a very strong light, and betrays the fears of the ruling faction.*

#### CITIZENS,

The scandalous scene which has just passed in the Tribune, convinces me of the truth of a conspiracy which has been revealed to me by many good citizens, who, fearing the poignards of assassins, have refused to make their names public.—I shall now developé this plot! Legislators! People! be attentive—your safety is concerned.

The Aristocracy and the Coalition of Kings, who tremble at their inability to snatch from us our Liberty by the force of arms, are now preparing to destroy it by an intrigue carried on by gold. These were the days appointed for the execution of their plot; and what passed yesterday and to-day in the Hall, are only preliminaries to it. This conspiracy has been formed for the same purpose as that of the 10th of May.—They wish to destroy the Convention by insurrection, and this is their plan of execution.

The Conspirators, after having for a long time prepared the minds of the people by crafty speeches; clothed in patriotic language, have misled the Members of the Popular Societies, of the Constituted Authorities, and even of the Convention itself, so as almost to have persuaded them that to save the country a new insurrection was necessary. This insurrection has been organized by clandestine Committees. Every thing is preconcerted and arranged. The disorder which they have created in the Convention will serve as a pretext for their projected riot. The women too lend their assistance, many of whom have been formed into regiments for this iniquitous undertaking. At the moment when their misguided arms are uplifted for the destruction of their country, they endeavoured to persuade us that they are employed in saving it.

A great majority of the Citizens, it is true, has not been seduced: but our enemies have succeeded in making fanatics of that credulous part of the people, who, more remarkable for their virtue than their understanding, are easily misled. They have also attempted to persuade the Volunteers who are going to La Vendée, that they ought not to depart till after the execution of their project.

The insurgents are to execute, on the Members of the Convention and other Citizens, the proscriptions which have been ordered by their Leaders

de la Métropole. Marseille semble avoir renouvelé le plan d'un système fédératif des Provinces méridionales. Les sections de cette ville ont eu le dessus sur le parti contraire, et co-opèrent avec celles de Bourdeaux : Plusieurs citoyens se sont enfuis ; un plus grand nombre encore sont arrêtés et emprisonnés.

Il fut hier annoncé dans la Convention, que M. de Ste. Croix, envoyé à Constantinople en mission diplomatique, avait été arrêté en route par le Basba de Bosnie.

Le succès de Espagnols sur les frontières des Pyrennées a été rapide. Ils ont fait une seconde irruption dans le Bas Département des Pyrennées, se sont emparés de St. Jean de Luz, et menacent d'attaquer Bayonne. Il a été exposé dans le Club des Jacobins qu'ils ont réusé à débarquer dans le voisinage de cette ville au nombre de 10,000. Ils ont d'ailleurs remporté une victoire complète sur les troupes de la République.

*L'Adresse suivante du Président de la Convention Nationale à la Nation Française met l'état désordonné de ce malheureux pays sous un jour très clair, et dévoile les craintes de la faction dominante.*

## CITOYENS,

La scène sanglante qui vient de se passer dans la tribune me convainc de la vérité d'une conspiration qui n'a été révélée par plusieurs bons citoyens, qui craignant les poignards des assassins, ont réusé de rendre leurs noms publics. Je vais développer ce complot, Législateurs ! Peuple ! Soyez attentifs, — votre sûreté y est intéressée.

L'aristocratie et la coalition de rois, qui tremblent de ne pouvoir nous arracher notre liberté par la force des armes, se préparent maintenant à la détruire par les intrigues et l'or. Le tems qui avait été fixé pour l'exécution de leur projet est arrivé ; et ce qui s'est passé hier et aujourd'hui dans la Salle n'en est que le prélude. Cette conspiration a été formée dans les mêmes desseins que celle du 10 de Mai ; — On veut détruire la Convention par une insurrection, et voici le plan d'exécution.

Les conspirateurs, après avoir depuis longtems préparé l'esprit du peuple par des discours artificieux couverts d'un langage patriotique, ont égaré les Membres des sociétés populaires, des Autorités constituées, et de la Convention même, de manière presque à leur persuader, que pour sauver la patrie une nouvelle insurrection était nécessaire. Cette insurrection avait été organisée par des Comités clandestins. Tout était préconcerté et arrangé. Le désordre qu'ils ont causé dans la Convention servira de prétexte à leur sédition projetée. Les femmes, dont un nombre ont été formées en régimens pour cette entreprise inique, prêtent aussi leur assistance. Au moment que leurs bras égarés sont levés pour la destruction de leur patrie, ils veulent nous persuader, qu'ils les emploient à la sauver.

Il est vrai qu'une grande majorité des Citoyens n'a pas été séduite ; mais nos ennemis ont réusé à rendre fanatique cette partie du peuple, qui plus remarquable par les vertus que par son jugement, est aisément égarée. Ils ont essayé de persuader aux volontaires qui vont à la Vendée, qu'il ne faut pas qu'ils partent avant l'exécution de leur projet.

Les insurgens doivent exécuter sur les membres de la Convention et autres Citoyens, les proscriptions qui ont été ordonnées par leur conducteurs. Les proscrits trouveront nécessairement des défenseurs ; il s'en sui-

ers. The persons proscribed will necessarily find some defenders; a combat will ensue, and such Members of the Convention as shall have been led astray, will be themselves massacred.—The National Representation will then be destroyed; the slaves of civil war will break forth; and the departments and the armies will be divided.

A prey to anarchy, there no longer remains to France any rallying point. During these-intervals, all the Powers at the same time attack our frontiers, the Aristocrats shew themselves, and the Counter-Revolution is effected.

Citizens! this is the abyss into which you are about to be precipitated, if, notwithstanding all that you have just heard, you persist in following the investigations of those who mislead you. I call Heaven to witness, it is for your welfare alone that I speak.—If you could see the bottom of my heart, you would there discover how much I abhor slavery, how much I adore Liberty; it is she who at this moment inspires me.

I owe to my country the Declaration that I have made, I have discharged my conscience; and, firm at my post, I wait the event.

I love the people too well not to use my utmost endeavours to save them from the effects of their own madness; and if, in the excess of their blindness, it should happen, that in this Chair I should receive their attacks, covered with wounds I will still offer up my prayers for their happiness; and my last words shall be. "O God! preserve the liberty of my country, and pardon these murderers; they know not what they do."

(Signed)

"ISNARD."

Last advices from the combined armies, are of the 4th of June. They were then employed in the sieges of Valenciennes and Condé. Nothing of consequence had happened since the Action of the 23d of May, in which they succeeded in driving the French from their camp at Farmers.

Custine, it is said, is gone to take command of the French army, in that quarter.

NEW-YORK, August 4.

Many of the unhappy sufferers from Capé-François, are arrived here and in several other ports of the Union, and very liberal contributions have been made for their relief.

On the 1st inst. an engagement happened, off the hook, between the Boston English Frigate, and the French Frigate l'Ambuscade. It seems to have been a drawn battle between them. The Ambuscade is returned into this port; having suffered very much in the action, and had 14 of her men killed. There is no word yet from the Boston.

---

## PROVINCIAL REGISTER.

---

MARRIED.—At Montreal, Lieut. Jordan of the 60th regt. to Miss Catherine Grant.

At Quebec, — ult. Mr. Thomas Wilson to Miss C. Bouchaud.

Ar-

un combat, et ceux des membres de la Convention qui auront été fédérés, seront eux-mêmes massacrés. La Représentation Nationale sera alors détruite. Le feu de la guerre civile éclatera; les départemens et les armées seront divisées.

En proie à l'anarchie il ne restera plus à la France aucun point de ralliement. Durant ce intervalle, toutes les puissances attaqueront à la fois nos frontières; les Aristocrates se montreront, et la contre-révolution sera alors effectuée.

Citoyens! voilà l'abîme dans lequel vous allez être précipités, si nonobstant tout ce que vous venez d'entendre, vous persistez à suivre les instigations de ceux qui vous égarent. Je prens le ciel à témoin que c'est pour votre bien-être seul que je parle. Si vous pouviez voir le fond de mon cœur, vous y découvririez combien je déteste l'esclavage, combien j'aime la liberté; c'est elle qui dans ce moment m'inspire.

Je dois à ma patrie la déclaration que j'ai faite;---j'ai acquité ma conscience, et ferme à mon poste, j'attens l'événement.

J'aime trop le peuple pour ne pas faire tous mes efforts pour le sauver des effets de la propre folie; et si dans l'excès de son aveuglement, il arrivait que je reçusse leurs coups dans cette chaire, couvert de blessures, j'offrirai encore mes vœux pour son bonheur, et mes dernières paroles seront, "O Dieu! préserve la liberté de ma patrie, et pardonne à ces meurtriers; ils ne savent ce qu'ils font."

(Signé)

I S N A R D.

Les dernières nouvelles touchant les armées combinées sont du 4 de Juin. Elles étaient alors occupées aux sièges de Valenciennes et de Condé. Il n'était arrivé rien de conséquence depuis l'action du 23 Mai, dans laquelle elles avaient réussi à chasser les Français de leur camp à Famars.

On dit que Custine est allé prendre le commandement de l'armée Française dans cette partie.

## NOUVELLE YORK, 4 Août.

Il est arrivé du Cap Français ici et dans plusieurs autres ports, des Etats unis un grand nombre des infortunés habitans de cette place. Il a été fait de très généreuses contributions pour les secourir.

Le 1er du Courant il y eut un combat vis à-vis du Hook, entre la Frégate Anglaise la Boston, et la Frégate Française l'Ambuscade. Il semble qu'il n'y a eu aucun avantage décidé de part ni d'autre. L'Ambuscade est retournée dans le port, ayant beaucoup souffert dans l'action. Elle a eu 14 hommes tués.

## REGISTRE PROVINCIAL.

MANIES, à Montréal, le Lieut. Jordan du 6<sup>me</sup> Régiment avec Mlle. Catherine Grant.

à Québec — du passé Mr. Thomas Wilson, avec Mlle. C. Bouchaud.

Ar-

*Arrivals in the Port of Québec.*

- August 1.—Shooner Suffanah, Simon Dofet, in 21 days from Merimachi.  
 3.—Brig Hope, James Tucker, in 20 days from Labradore.  
 5.—Brig Minerva, Edmond England, 26 days from Newfoundland.  
 —Brig Port Roseway, James Wishart, in 5 weeks from Shelburn.  
 7.—Shooner Industry, Thomas Curtis, in 8 weeks from Madeira.  
 —Ship Indian Chief, Wm. Barns, in 26 days from Chaleur Bay.  
 —Brig Queen of Naples, David Mackie, in 9 weeks from Madeira.  
 8.—Brig Ark, Noah Squires, in 22 days from Halifax,  
 10.—Shooner Labradore, Francis Barraillau, from Labradore.  
 14.—Brig William and John, Wm. Mardows, in ten weeks from Liverpool.  
 —Brig Oeconomy, Wm. Codlin, in 8 weeks and 3 days from Cork.  
 —Brig Iriquois, L. Marchand, in 13 days from Halifax.  
 20.—Brig Fly, Stephen Jackson, in 43 days from Teneriff.  
 21.—Shooner Providence, Wm. Freeman, in 13 days from Halifax.  
 —Ship King David, Robt. Landan, in 66 days from Bristol.  
 24.—Brig Fortitude, Alexander Dobie, in 54 days from Gibral-tar.

*Morts et Naissances à Québec pour le mois de Août 1793.*

1 Homme marié,  
 3 Femme, id.  
 8 Petits Garçons,  
 8 Petites Filles.

20 Morts.	18 Naissances.	10 Garçons, 8 Filles.
-----------	----------------	--------------------------

F I N I S.

